



## **Concours de recrutement du second degré**

### **Rapport de jury**

---

**Concours : CAPLP INTERNE / CAER CAPLP**

**Section : LANGUES VIVANTES - LETTRES**

**Option : ESPAGNOL - LETTRES**

**Session 2019**

Rapport de jury présenté par :

**Mme Jeannette GARCIA VILLA (présidente)**

**Mme Emmanuelle GOULARD (vice-présidente)**

**M. Cyril MERIQUE (secrétaire général)**

**Présidente du jury : Mme Jeannette GARCIA VILLA, IA-IPR ESPAGNOL**

**Avec la collaboration de Mesdames et Messieurs**

**Sophie TERTRAIS et Éric FERNANDEZ**

Pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

**Ingrid LALANDE et Grégory JASPART**

Pour l'épreuve d'exploitation pédagogique de textes, de documents en langue étrangère

**Joëlle SANTAGARCIA et Nadège JUAN**

Pour l'épreuve d'explication en langue étrangère pouvant comporter une traduction partielle et la présentation en langue française d'un ou plusieurs faits de langue

**Vanessa FUCHS, Josiane MOREL et José GABLE**

Pour la partie Lettres

## SOMMAIRE

PREAMBULE	04
BILAN STATISTIQUE DE L'ADMISSIBILITE ET DE L'ADMISSION	08
1-L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE/ RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)	09
1.1 PRESENTATION GENERALE DU DOSSIER : RECOMMANDATIONS ET CONSEILS	10
1.2 PARCOURS PERSONNEL ET PRESENTATION DE LA SEQUENCE	14
1.3 VALENCE « LETTRES » ET VALENCE « ESPAGNOL »	15
2-L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DES DOCUMENTS	21
EXEMPLES DE DOSSIERS POUR L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE EN ESPAGNOL	24
3-L'EXPLICATION DE TEXTE	34
4-LA VERSION ORALE	37
EXEMPLES DE DOSSIERS D'EXPLICATION DE TEXTE ET DE TRADUCTION	40
5-L'EPREUVE ORALE DE LETTRES	42
5.1 TEXTES OFFICIELS ET PROGRAMMES DE REFERENCE	42
5.2 LA PREPARATION	43
5.3 LE DEROULEMENT DE L'EPREUVE	43

## PREAMBULE

La session 2019 du CAPLP interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) correspondant à l'option espagnol – lettres s'est, dans ses contenus d'épreuves, inscrite et structurée dans la continuité des sessions antérieures. Les candidats se sont donc préparés à la lumière des conseils et des recommandations utilement donnés par les rapports de concours précédents mais aussi et surtout grâce à une expérience accumulée, nourrie de plusieurs années d'exercice au cours desquelles ils ont pu acquérir et approfondir tout au long de leur carrière professionnelle d'une part des connaissances, et d'autre part des compétences professionnelles.

### Des connaissances.

Ce concours met en exergue deux valences : l'espagnol et le français. Au-delà de la maîtrise d'une certaine technicité concernant l'exploitation pédagogique et l'explication de textes, de documents en langue française ou étrangère, il est attendu des candidats qu'ils fassent une large place à leur propre formation personnelle en tant que lecteurs/scripteurs. Si certains exposés ont fait montre d'un riche répertoire culturel et linguistique grâce à la fréquentation constante et régulière d'œuvres littéraires et iconographiques majeures, anciennes et contemporaines, embrassant tous les genres et toutes les époques, d'autres exposés, en revanche, ont accusé un manque certain de références, qu'elles soient culturelles ou/et linguistiques. Le jury réaffirme avec force l'importance de cultiver le plaisir de lire d'une part, l'apprendre à lire et le savoir-lire d'autre part, afin d'enrichir et d'affiner la formation culturelle dans son ensemble ainsi que la capacité à analyser des supports riches et divers par le biais d'une vraie lecture attentive, posée et réfléchie conduisant à la construction du sens. Savoir lire, savoir analyser sont des compétences que le futur professeur devra développer chez ses élèves tout en leur donnant le plaisir de s'approprier et de questionner les corpus documentaires ou les œuvres intégrales qui leur seront proposés dans le cadre des programmes officiels.

### Des compétences.

Extrait du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque épreuve constituante de ce concours - reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour l'épreuve d'admissibilité portant au choix du candidat au moment de l'inscription soit sur la langue vivante, soit sur le français ; exploitations pédagogiques de textes et explications de textes en français et en espagnol pour l'épreuve d'admission portant sur les deux valences- requiert de la part des candidats qu'ils se soient entraînés très méthodiquement et régulièrement en adoptant la posture adéquate de l'enseignant face à plusieurs étapes ou moments de sa mission d'enseignement tels que les définit le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : la connaissance des élèves et des processus d'apprentissage, la prise en compte de la diversité des élèves et de leur rythme d'apprentissage, la maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique, la construction de situations d'enseignement.

Pour les épreuves d'admissibilité, il s'agira de faire des choix judicieux et réalistes non exempts d'ambition pour les élèves et propices à éveiller leur curiosité et leur esprit critique tout en enrichissant leur capital culturel. Il est important que cette partie de l'épreuve soit le fruit d'une réflexion critique et non un empilement plus ou moins heureux de passages obligés sans cohérence entre eux, sans

originalité, sans créativité, sans émotion, une forme de routine en quelque sorte. Quelle que soit la valence choisie, le choix des corpus documentaires, la recherche du sens et la mise en tension des documents constitutifs, le choix et la structuration d'une problématique, la mobilisation des connaissances acquises sur lesquelles vont se greffer des éléments plus complexes, le travail de la langue à la faveur de son apparition dans les documents ou dans les situations de classe, les différentes activités langagières que convoquera ce corpus, les différentes modalités d'évaluation pour faire progresser les élèves, la construction du retour aux acquis, les devoirs donnés et différenciés, la démarche de projet, les prolongements, les échos entre les langues et les disciplines devront émaner d'un intense travail de recherche, d'assemblage et de réflexion visant à offrir aux élèves les clés de la connaissance d'une part, mais aussi des moyens d'organiser ces connaissances pour construire des compétences diverses d'autre part.

Pour les épreuves d'admission, les candidats réussiront de façon certaine s'ils consentent à s'entraîner de façon régulière et pointilleuse à l'explication de texte, que ce soit en langue française ou espagnole. Faire une explication de texte c'est assurément apprendre à lire, c'est laisser de côté les paraphrases et autres habillages du même acabit, creux, lisses, sans fondement ni intérêt, c'est dépasser le sens premier, immédiatement perceptible pour en rechercher « la substantifique moelle ». L'explication de texte est un exercice noble qu'il convient d'aborder avec discernement et sensibilité. Une pensée non structurée, des maladresses organisationnelles, un manque de connaissances culturelles sont sources de confusions engendrant des contresens. L'explication de texte requiert un bon niveau de langue : phonétique, lexicale et grammaticale en français comme en espagnol. En outre, les candidats devront également faire usage d'un vocabulaire bien maîtrisé et adapté à la nature de l'épreuve. Ce n'est pas dans un jargon plus ou moins bien maîtrisé qu'il faut puiser mais bien dans un métalangage approprié, connu et utilisé avec bon sens, clair et explicite pour tous. La clarté et la précision des propos seront toujours deux notions fondamentales qui devront s'imposer en situation d'enseignement devant les élèves.

À toutes ces considérations, il convient de mettre les candidats en garde sur la gestion du temps.

Lors de l'épreuve d'admission, les candidats disposent de 2 heures pour la langue vivante et de 2 heures pour le français afin de préparer le travail proposé. En langue vivante, les candidats doivent traiter une exploitation pédagogique de documents et faire une explication de texte. En français les candidats réalisent une explication de texte et ils ont une exploitation pédagogique à proposer. En langue vivante s'ajoute une courte traduction et en français les candidats ont un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française. Il va sans dire qu'avec un entraînement assidu, les candidats maîtriseront parfaitement les temps et sauront garder, chose fondamentale, de l'énergie, du discernement et de l'attention pour réagir aux différents questionnements du jury.

### Les compétences orales

« L'oral fait peur. Il fait d'autant plus peur qu'il s'accompagne trop souvent d'une approche magique et superstitieuse. On entend encore dire que l'art de la parole résulterait d'un talent de naissance; c'est à peine si on ne déclare pas qu'une fée se serait penchée sur tel ou tel berceau. Pourtant, si l'on enseigne la méthode et les techniques de l'oral, l'art de la parole devient accessible au plus grand nombre et ouvre des portes ».

Ce fragment du rapport « Faire du grand oral un levier d'égalité des chances, juin 2019 » de Cyril DELHAY met en évidence la difficulté à se projeter dans l'exercice de l'oral quel que soit l'âge de la personne. Les épreuves orales de notre concours sont menées en langues française et espagnole et elles font appel à une gymnastique linguistique et méthodologique constante en situation d'exposition, d'oral en continu mais aussi en situation de dialogue, d'entretien et donc d'interaction avec les membres du jury. Ces propos liminaires nous conduisent à souligner la nécessité de deux efforts concomitants : d'une part la très bonne maîtrise des langues présentes dans ce concours, la capacité à naviguer d'une langue à l'autre sur la même épreuve (épreuve d'espagnol), la capacité à utiliser un vocabulaire spécifique et approprié à la nature de l'épreuve ; d'autre part, la capacité à réagir aux propositions et suggestions des membres du jury tout en se rendant très disponible, engagé, à l'écoute. Cet ensemble de considérations est couronné par des éléments importants que sont la

maîtrise de la voix, la gestuelle, le regard. C'est assez dire que pour réussir cette partie de l'épreuve, il est nécessaire de s'entraîner à parler devant une ou plusieurs personnes de l'entourage familial, amical ou professionnel. La page 46 du rapport de Cyril DELHAY cité plus haut donne une vue d'ensemble des compétences de l'orateur par le biais d'une fiche.

Par ailleurs, il ne serait pas judicieux de négliger les apports des nouvelles technologies : en effet, les dispositifs nomades peuvent s'avérer être de très précieux alliés dans les séances d'entraînement fragmentées ou complètes, tantôt sur des exercices de voix, d'intonation, tantôt sur du contenu, tantôt sur de la gestion du temps.

### Les compétences rédactionnelles

La conception des différentes parties d'un plan doit refléter la concision, la clarté, la cohérence et la chronologie par le biais d'un travail de préparation maintes fois réfléchi et recommencé à la lumière des objectifs que le candidat se fixe. L'étape des choix de corpus documentaires et d'explicitation de la démarche tant sur le pan pédagogique que didactique est la pierre angulaire de cette épreuve : choisir, hiérarchiser, organiser, mesurer, évaluer, "mettre en mots" seront des indicateurs témoins d'une vraie réflexion intellectuelle et progressive en même temps que d'une pensée structurée au service des enseignements donnés aux élèves. "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément" nous dit si justement Nicolas BOILEAU.

L'usage correct et rigoureux des deux langues, française et espagnole, s'impose dans toutes leurs composantes. Maîtriser une langue et sa construction c'est se doter d'un capital incontournable pour construire une pensée articulée, riche, nuancée, juste.

Le candidat doit faire preuve d'une solide maîtrise du vocabulaire qu'il utilise -pour et devant ses élèves- dans le cadre d'une leçon, un lexique qu'il souhaite faire émerger, des mots qu'il emploie dans une démonstration grammaticale. Mais sa maîtrise du vocabulaire ne doit nullement s'arrêter en si court chemin : la maîtrise, l'étendue et la précision du lexique relatif à ce qu'il souhaite communiquer au jury par écrit dans les différentes parties qui structurent son RAEP sont de très bons indicateurs de connaissances et de culture générale qui seront hautement appréciés.

La correction grammaticale ne saurait être un ensemble dissocié du précédent. La connaissance fine des deux systèmes grammaticaux constitue un socle sur lequel le candidat s'appuiera et naviguera sans cesse afin d'éclairer les élèves grâce à la mise en tension, à la comparaison des deux langues sous toutes leurs formes. Faire réussir les élèves, c'est aussi et surtout ne rien négliger de ce qu'ils savent, des compétences qu'ils ont construites, des expériences qu'ils ont vécues dans toutes les disciplines et la langue française les irrigue toutes. Il appartient donc au futur professeur d'espagnol-lettres de se construire un très solide patrimoine linguistique à travers, notamment, les œuvres de facture littéraire, dans les deux langues, qu'il devra fréquenter assidument pour le plaisir mais aussi pour enrichir ses connaissances linguistiques.

Enfin, on ne saurait, ici, faire l'économie de ce précieux conseil de Nicolas BOILEAU :

"Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : polissez-le sans cesse et le repolissez ; ajoutez quelquefois, et souvent effacez".

La question de l'inclusion scolaire est fondamentale et trouve toute sa place dans le présent rapport. Certes le jury a pu apprécier tout au long des périodes d'admissibilité et d'admission d'excellentes prestations, cohérentes, judicieusement menées, très agréables à entendre, parsemées de références littéraires majeures, très habilement tressées au niveau de l'articulation des activités langagières, réalistes et faisables tout en demeurant ambitieuses et respectueuses de la politique d'enseignement du français et des langues vivantes en lycée professionnel. Nonobstant, la part faite à l'inclusion scolaire reste insuffisante dans les différents exposés entendus. Or, et cela a été souligné à plusieurs reprises dans l'actualité éducative, il s'agit d'une priorité nationale. Si on ne peut prétendre dans le cadre de ce rapport, dresser une liste exhaustive de toutes les mesures destinées à favoriser l'inclusion scolaire au sein d'un cours de français ou d'espagnol, on peut néanmoins évoquer certaines pratiques concernant la différenciation pédagogique qui donneront confiance aux élèves et

les placeront dans de réelles conditions de réussite. Pour donner aux élèves l'envie et le plaisir d'apprendre, le choix d'un corpus de documents ambitieux et divers, riche, original d'un point de vue culturel, susceptible de faire frémir les émotions et les sentiments et adapté à l'âge des élèves n'est pas suffisant. C'est aussi la pédagogie et la didactique dans son ensemble qu'il faut interroger et mettre en résonance avec tous les faisceaux d'indices que l'on souhaite voir émerger et organiser.

Nous donnerons ici quelques exemples permettant de rendre les contenus d'apprentissage accessibles pour tous, pour que la rencontre avec les savoirs ait lieu et pour redonner, dans certains cas de figures, le goût et le plaisir d'apprendre. Comment susciter l'engagement de tous les élèves et surtout comment mettre en place l'accompagnement pédagogique et didactique pour obtenir l'adhésion de tous à leur endroit ? Citons quelques pistes afin que les candidats puissent développer une réflexion très certainement amorcée depuis longtemps concernant les objets à différencier. Ces pistes peuvent être mise en œuvre à partir des contenus, des modalités d'organisation du travail et des groupements d'élèves, des supports utilisés pour favoriser les apprentissages, des stratégies et des rythmes d'apprentissage, des attendus au niveau des productions, de la question de l'évaluation, la part et le rôle des nouvelles technologies dans le processus de différenciation...

Loin d'épuiser toutes les possibilités, ces idées doivent permettre à la fois de donner confiance aux élèves en les rassurant, de les impliquer et de susciter chez eux le plaisir et l'envie d'aller toujours plus loin dans la découverte et la culture.

La session 2019 a été l'occasion de lire d'excellents RAEP bien documentés, ancrés dans le cœur du métier d'enseignant, réalistes, démontrant l'attachement des candidats à la réussite de leurs élèves, cohérents dans tous les enchaînements. Le jury a également entendu de très bonnes prestations orales dans un très bon niveau de langue française ou espagnole et faisant montre d'un pointilleux et sérieux travail de préparation tout au long de l'année. Que les candidats reçus au concours soient félicités et encouragés à enrichir leurs lectures (romans, nouvelles, presse mais aussi poésie et théâtre) et leur formation tout au long de la vie. Pour les futurs candidats, ils puiseront dans ce rapport, qui se veut être un véritable outil de travail, les conseils pédagogiques et didactiques et les préconisations de lectures qui les aideront assurément à cheminer dans la préparation de ce concours qui s'articule autour de deux valences qu'il faut travailler à parts égales.

J'adresse toute ma reconnaissance à tous les membres du jury. Un grand merci à ceux qui ont apporté leur contribution pour faire de ce rapport un véritable outil de travail. Mes remerciements vont aussi vers tous les candidats présents qui ont eux aussi contribué à rendre cette session extrêmement agréable, empreinte de professionnalisme et de respect grâce à un comportement et une posture adéquats.

Je remercie les équipes du lycée CHAMPOLLION de LATTES et plus particulièrement monsieur le proviseur qui a réuni toutes les conditions pour que l'accueil des candidats et le travail du jury se déroulent dans des conditions humaines et matérielles optimales. Ma reconnaissance à toutes les personnes du Ministère et de la division des examens et concours de l'Académie de Montpellier qui nous ont accompagnés tout au long de cette session avec un grand professionnalisme.

Enfin, c'est vers le directoire que je me tourne pour adresser mes remerciements à madame Emmanuelle GOULARD, vice-présidente du concours et à monsieur Cyril MERIQUE, secrétaire général du concours. Leurs qualités d'écoute, leur réactivité, leurs capacités organisationnelles, leur grande disponibilité, leur sens des responsabilités, l'aide à la prise de décision concertée comptent pour beaucoup dans le climat de bienveillance, de confiance et de travail qui a jalonné cette session réussie.

Jeannette GARCIA VILLA, Présidente du jury, IA-IPR ESPAGNOL

## **BILAN STATISTIQUE de l'admissibilité et de l'admission**

### **Les moyennes et les barres sont sur 20 points**

Nombre de postes (Secteur public : concours du CAPLP interne) : 20  
 Nombre de postes (Secteur privé : concours d'accès à l'échelle de rémunération CAPLP) : 23  
 Nombre de candidats inscrits (public) : 177 (dont 54,80 éliminés)  
 Nombre de candidats inscrits (privé) : 70 (dont 41,43 % éliminés)  
 (Élimination = absence, copie blanche, note zéro, non valide)  
 Nombre de candidats admissibles (public) : 44  
 Nombre de candidats admissibles (privé) : 27

### **Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité :**

Moyenne des candidats non éliminés (public) : 7,68  
 Moyenne des candidats non éliminés (privé) : 8,41  
 Moyenne des candidats admissibles (public) : 10,67  
 Moyenne des candidats admissibles (privé) : 10,56  
 Barre d'admissibilité (public) : 07,00  
 Barre d'admissibilité (privé) : 07,00

### **Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)**

Moyenne des candidats non éliminés (public) : 9,62  
 Moyenne des candidats non éliminés (privé) : 11,05  
 Moyenne des candidats admis sur liste principale (public) : 11,35  
 Moyenne des candidats admis sur liste principale (privé) : 12,49

### **Moyenne portant sur le total des épreuves d'admission**

Moyenne des candidats non éliminés (public) : 9,18  
 Moyenne des candidats non éliminés (privé) : 11,47  
 Moyenne des candidats admis sur liste principale (public) : 11,36  
 Moyenne des candidats admis sur liste principale (privé) : 13,29

### **Rappel**

Barre d'admission (public) : 9,42  
 Barre d'admission (privé) : 10,58  
 Il n'est pas prévu de liste complémentaire pour ce concours.

### **Rappel**

Les arrêtés de nomination des membres des jurys sont publiés au plus tard le premier jour des épreuves du concours et sont disponibles jusqu'à la publication des résultats d'admission. Les sujets, les programmes, les bibliographies des différents concours sont publiées sur [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

## 1. L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

L'arrêté du 27 avril 2011 fixant les modalités d'organisation des concours internes paru au Journal Officiel de la République française du 3 mai 2011 a modifié, à compter de la session 2012, les dispositions relatives à l'épreuve d'admissibilité. Cette dernière comporte dorénavant la prise en compte et l'évaluation de l'expérience professionnelle des candidats au travers d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) remis au jury.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, écrit en français comporte deux parties :

**Première partie** (2 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, université) ou en formation continue des adultes.

**Seconde partie** (6 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en œuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement de l'espagnol ou du français, pour le niveau dans lequel il intervient (ou est intervenu) et le public d'élèves qui lui a été confié.

Le candidat pourra présenter et analyser dans son dossier plusieurs des éléments suivants :

- une séquence de trois ou quatre séances conçue en vue de l'acquisition de savoirs linguistiques et culturels et de compétences de communication ;
- la conception d'évaluations écrites et/ou orales ;
- le travail personnel demandé aux élèves dans et en dehors des séances d'enseignement ;
- l'intégration et l'incidence des technologies de l'information et de la communication dans la conception et la mise en œuvre d'un projet pédagogique ;
- le travail d'équipe en interdisciplinarité, accompagnement personnalisé, propositions de remédiation.

L'esprit de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation qu'il faut pratiquement connaître par cœur. Le site « Devenir enseignant – se repérer dans les concours » donne un faisceau d'indices très importants à prendre en compte et à analyser avant de se lancer dans une rédaction. Les expressions « analyse précise, réalisations pédagogiques, situation d'apprentissage, conduite d'une classe en responsabilité, prise en compte de la diversité des élèves, exercice de la responsabilité éducative, éthique professionnelle, programmes, référentiels, objectifs, progressions, connaissances, compétences, mise en œuvre des modalités d'évaluation, utilisation des technologies de l'information et de la communication... » doivent interpeler car elles sont au cœur même du travail quotidien de l'enseignant qui doit les mettre en œuvre. Chacune d'entre elles trouve un écho dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école, connaître les élèves et les processus d'apprentissage, prendre en compte la diversité des élèves, agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques, maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique, construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves en constituant quelques exemples choisis. Cette introduction met en relief l'impérieuse nécessité de bien connaître et respecter les textes officiels qui régissent le métier d'enseignant. Celui-ci participe à la mise en œuvre de la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire les élèves vers la réussite du parcours qu'ils auront choisi et de l'avenir qu'ils se seront tracés. Il convient, par

conséquent, d'analyser sa pratique professionnelle au regard de ces deux pans posés : l'instruction et l'éducation.

La présentation abrupte des modalités de l'épreuve pourrait inciter certains candidats à réaliser un simple exercice et à se limiter à une maîtrise formelle et technique, en se pliant à des règles strictes. Mais puisque nul n'aime se plier à des pensées qui sont inscrites dans des mécaniques auxquelles il ne participe pas, autant être soi-même le maître d'œuvre et la matière de l'ouvrage à rendre. C'est en tous cas, modestement, le conseil que l'on pourrait donner, ou du moins ce que les membres du jury souhaiteraient ressentir en suivant les parcours présentés.

Enseigner, c'est peut-être avant tout avoir l'ambition d'élever et de s'élever. La générosité et la curiosité doivent permettre de nourrir cette ambition.

Si les candidats ne sont pas des débutants de l'enseignement, il est possible de continuer d'apprendre, de soi, de ses élèves, de ses erreurs, de ses tâtonnements, même après vingt ans de carrière. Les acquisitions se font par l'expérience et il n'y a souvent que de très petites certitudes. L'humilité est souvent une compagne qu'il faut considérer avec bienveillance.

Pascal disait qu'on ne peut juger de son ouvrage en le faisant ; qu'il faut faire comme les peintres, s'en éloigner, mais pas trop. C'est précisément ce que le jury -avec une bienveillance toute particulière- attend des candidats.

Certains savoirs restent pour autant incontournables et certains écueils – admettons-le – rédhibitoires.

Les quelques conseils qui vont suivre ne sont pas facultatifs. Il serait périlleux d'espérer convaincre le jury en s'affranchissant des conseils donnés et en ignorant les remarques « martelées » pourtant depuis des années dans les différents rapports de jury.

Nous invitons donc les candidats à analyser et à s'approprier les recommandations qui suivent pour en tirer le plus grand profit.

### **Bivalence et constitution du dossier:**

Dans le respect de la bivalence du concours, le candidat présente un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui porte **sur la discipline de son choix : espagnol ou français**, à l'exclusion de toute autre discipline. L'arrêté du 19 avril 2013 précise bien que le candidat doit choisir **au moment de l'inscription** soit la langue vivante, soit le français. La séquence pédagogique présentée doit être en rapport avec la valence choisie. Cette année encore –et ce malgré les mises en garde faites par le rapport du jury de la session 2018- plusieurs dossiers ont proposé une séquence d'espagnol alors que la valence choisie était le français. Les dossiers **qui n'ont pas respecté cette norme ont été écartés**, conformément à l'article cité plus haut.

Pour la présentation matérielle de ce dossier, le jury renvoie les candidats aux recommandations fixées par le Ministère :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98469/conseils-pour-l-epreuve-de-raep-de-certainsconcours-internes.html>

### **1.1 Présentation générale du dossier : recommandations et conseils**

Ces recommandations visent à aider le candidat dans la présentation et la construction du dossier.

Le jury souhaite rappeler quelques principes de base et de bon sens, indispensables pour faciliter la lecture et la compréhension du propos. **Les candidats sont donc invités à lire attentivement les constats, mises en garde et conseils, relatifs à chacune des composantes de l'épreuve, afin d'élaborer un dossier conforme aux attentes du jury, tant sur le plan de la forme que du contenu. L'authenticité du RAEP et son caractère personnel pourront être vérifiés durant la phase des épreuves orales.**

Le jury rappelle que l'ensemble des pages des éléments constitutifs du dossier **doit être agrafé** à l'exclusion de tout autre système de reliure (spirales, baguettes, feuilles volantes). Les pages du dossier devront être numérotées et imprimées au recto (**pas de recto-verso**). Les candidats veilleront à la **qualité de l'impression** et éviteront ainsi de présenter par exemple des dossiers au texte penché ou non justifié, des dernières lignes non imprimées ou bien des sauts de page décalés. Il est important de noter que les paragraphes, la ponctuation, les sauts de lignes, les titres servent la lisibilité et la compréhension du dossier. De même le jury souhaite insister sur l'importance des règles de typographie (espace après un signe simple, avant et après un signe composé par exemple) qui, si elles ne sont pas respectées nuisent à la bonne lisibilité du dossier et desservent le candidat. De la même façon, il est important d'adopter un code pour différencier les deux langues (réserver l'italique à la langue espagnole par exemple). Il est fortement conseillé de procéder à plusieurs relectures, voire de le faire relire à un tiers, afin d'éviter toute erreur de syntaxe, grammaire, orthographe, conjugaison, oubli de mots, répétitions notamment.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites. Le jury s'est étonné cette année de trouver des dossiers signés par le proviseur sans le tampon de l'établissement d'origine. **Certains dossiers présentant des projets très semblables aux séquences trouvées dans les manuels ont fait douter de leur réelle authenticité et honnêteté.**

Les candidats qui n'ont pas exercé leurs fonctions devant élèves peuvent éprouver une certaine difficulté à constituer leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Ces candidats ne doivent pas pour autant se sentir exclus des concours internes dès lors qu'ils remplissent les conditions d'inscription. Ceux qui ont exercé dans un autre niveau d'enseignement que le second degré (premier degré, enseignement supérieur, formation...), dans un autre département ministériel, ou qui souhaitent se reconverter dans une autre discipline, pourront faire état d'expériences pédagogiques observées ou montrer en quoi leur parcours leur a permis de construire une identité professionnelle qui leur permette d'exercer le métier de professeur dans la discipline choisie. **Il est indispensable qu'apparaisse dans le dossier une projection sur le lycée professionnel (adaptation des activités en fonction du public visé).** À ce sujet, le jury encourage vivement les futurs candidats à se rapprocher de chefs d'établissements de lycées professionnels.

Le jury apprécie les expériences (formation initiale et/ou continue, quel que soit le ministère), même si elles sortent du domaine strict de l'enseignement et de la vie scolaire, dès lors qu'elles auront permis de construire et de montrer au moyen du dossier RAEP l'existence de compétences similaires à celles requises pour exercer le métier d'enseignant. Par exemple, un assistant d'éducation (AED) peut faire état de son expérience en Accompagnement Personnalisé, en gestion de groupe, son implication dans le Conseil de la Vie Lycéenne et/ou les animations qu'il aura conduites, et si possible, l'observation de certains cours.

En revanche, le jury a sanctionné les candidats qui présentent des séquences de collège ou de lycée général et/ou technologique alors qu'ils ont des sections de lycée professionnel, ou ceux qui n'envisagent pas la transposition de leur séquence de collège en lycée professionnel (il convient de justifier de façon pertinente le niveau de classe proposé pour le lycée professionnel et de faire référence aux programmes du lycée professionnel, B.O.n°2 du 19 février 2009).

Les dossiers doivent en effet répondre aux exigences du concours présenté, ici le CAPLP interne/CAER espagnol-lettres. Or, encore une fois, le jury a lu des dossiers RAEP préparés pour d'autres concours de l'Éducation Nationale et a regretté que les candidats n'aient pas adapté leur propos en fonction des attentes du CAPLP interne, et montré qu'ils envisagent réellement un enseignement destiné au public des lycées professionnels.

La pertinence du choix de la séquence, au regard des enjeux de la discipline et la capacité d'analyse de son activité sont particulièrement appréciées. La séquence ne doit pas se réduire à une énumération de séances et d'activités. En revanche, le candidat devra montrer la cohérence des activités proposées en **lien avec le projet final** et les outils mis en place pour y arriver. Par exemple, si l'enseignant souhaite en projet de fin de séquence que ses élèves écrivent un article de presse sur tel ou tel sujet, il conviendra de les avoir entraînés tout au long de la séquence à la spécificité de ce type d'écrit (type de discours).

Il est **vivement** recommandé aux candidats de joindre en annexe des documents (notamment les supports proposés aux élèves) ou travaux réalisés, des grilles d'évaluation, de remédiation, afin de permettre au jury d'apprécier la démarche pédagogique proposée. Les multiplications des photocopies de manuels ne révèlent pas un travail personnel dans la construction de la séquence.

Le jury souhaite insister une fois de plus sur la qualité d'impression de ces documents et sur la pertinence de joindre des photocopies couleurs, notamment pour la reproduction d'un tableau de maître.

D'autre part, le jury tient à souligner qu'une bonne maîtrise de la langue française est exigée (compétence n°7 du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation) : maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe, richesse lexicale.

Le jury souhaite rappeler aux candidats quelques principes de base et de bon sens qui visent à faciliter la lecture et la compréhension du dossier. Le non-respect de ces règles a pu pénaliser certains candidats.

### **Contraintes formelles :**

Concernant le nombre de pages demandé, trop de candidats ne respectent toujours pas les obligations formelles. Il ne s'agit aucunement de recommandations mais d'une **contrainte** inhérente à l'épreuve. Tout dossier en-deçà ou au-delà du nombre de pages imposé sera pénalisé. De même, le dossier doit être présenté dans sa forme définitive et non rayé, annoté ou surligné.

Il est important de :

- numéroter les pages correctement (hors annexes, 1 à 8 maximum) ;
- justifier le texte ;
- respecter les codes typographiques (police Arial, taille 11, marges droite et gauche 2,5 cm, à partir du bord (en-tête et pied de page) 1,25 cm, sans retrait en début de paragraphe, etc.) ;
- différencier par un code typographique (en italique par exemple) le français de l'espagnol ;
- ne pas abuser des couleurs (les réserver aux titres) ;
- utiliser les paragraphes (éviter les blocs monolithiques qui sont illisibles) ;
- ne pas abuser des tableaux dans la présentation de la séquence pédagogique qui doit être rédigée ;

- agrafes les pages du dossier (« L'ensemble des pages des éléments constitutifs du dossier devra obligatoirement être agrafé à l'exclusion de tout autre système de reliure ») ;
- ne pas joindre de clé USB ni CD (« les candidats peuvent joindre, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux ») ;
- ne pas annoncer une annexe qui n'existe pas et dans tous les cas veiller à l'adéquation entre l'annexe annoncée et le document visé ;
- envoyer les dossiers **en double exemplaire** ;
- ne pas utiliser le recto verso ;
- joindre des photocopies de qualité et donc lisibles.

Exigences formelles : dossier en 2 parties			
Format papier 21 X 29,7 – Arial 11 - interligne simple -dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm -à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm -sans retrait en début de paragraphe. -Agrafé -Pages numérotées imprimées au recto			
	Nombre de pages	Exigences	Conseils
Partie 1	2	Présentation du parcours du candidat	Éviter le catalogue
Partie 2	6	Présentation d'une séquence, séance	Le jury recommande aux candidats d'adopter un code pour différencier les deux langues (réserver l'italique à la langue espagnole par exemple).
Annexes	10 max	Sur support papier, un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury	Le jury conseille de proposer des documents iconographiques d'une résolution minimum de 300 dpi et suffisamment contrastés

Concernant les contenus, le jury souligne l'importance et la nécessité pour les candidats, futurs enseignants, de se montrer exigeants envers eux-mêmes sur la qualité de la rédaction.

Sur le plan de la maîtrise de la langue française, le jury rappelle que les exigences sont les mêmes, sur le plan syntaxique et/ou orthographique, pour tous les candidats, francophones ou hispanophones. Il conviendra donc de proscrire les hispanismes comme par exemple « \*je ne dois pas essayer de lui aider », « \*oser à parler », « \*cette affiche va les permettre de construire », « \*et le temps que les jeunes le consacre ». Le candidat doit également veiller à utiliser un registre de langue approprié. Des expressions telles que « percer dans le métier », « le bac pro », « je me jette à l'eau », « certains élèves font italien » relèvent par exemple davantage d'une communication orale relâchée que du code écrit et du registre courant attendu. De la même façon le candidat devra éviter les points de suspension ou les « etc. ».

Le lexique propre à la didactique doit être employé à bon escient et servir le propos. Il est inutile d'écrire « j'effectue une PRL afin que mes élèves m'indiquent ce qui est important dans la séance pour la tâche finale » quand il aurait suffi d'écrire « je favorise des pauses récapitulatives et réflexives chez mes élèves ». De même, le candidat évaluera la pertinence de l'utilisation de certaines expressions comme par exemple « un découpage segmental et supra segmental » et s'assurera qu'il maîtrise bien les termes et les concepts qu'il utilise.

Sur le plan de la correction orthographique, on ne saurait tolérer chez de futurs enseignants bivalents des erreurs telles que : « les retours des familles m'ont \*donnER envie », « j'éte convoqué », « les expressions écrites qu'ils avaient rédigé », « il a \*subiT », « des îlots que j'ai préparé », « les activités proposés » ou encore des confusions entre 'est / et / ai', 'mon / m'ont', 'c'est / ses / ces', 'à / a' ; la confusion entre le futur et le conditionnel, la méconnaissance des règles d'accord du participe passé, le non-respect de la ponctuation ou des majuscules. De même, le jury conseille aux candidats d'éviter les phrases trop longues et le recours abusif au participe présent.

Le jury a valorisé les candidats qui ont su faire une transition logique entre la première partie (le parcours) et la deuxième partie (la séquence pédagogique).

En conclusion, le jury rappelle que le dossier de RAEP doit être le résultat d'un travail réfléchi mené en amont et ne pas être fait dans la précipitation.

## **1.2 Parcours personnel et présentation de la séquence**

### **1.2.1 Présentation du parcours personnel : constat et conseils**

Il est demandé de faire preuve d'un esprit de synthèse et de ne pas se perdre dans des détails inutiles. Les citations littéraires ne sont appréciées que si elles illustrent de façon pertinente les propos du candidat et qu'elles ne sont pas là pour compenser un dossier parfois vide de sens.

Le jury ne s'attend pas à lire le profil d'un enseignant « parfait » (le candidat évitera donc d'utiliser des expressions trop emphatiques comme par exemple « au vu de mon investissement et de mon enthousiasme », « c'est un métier exaltant » « quelle satisfaction pour l'enseignant ! »), mais celui d'une personne désireuse de se former et de progresser, capable d'analyser ses pratiques pour mieux en percevoir les points forts et les manques et ainsi mieux les adapter à son public.

Une connaissance du référentiel des **compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** est incontournable.

L'approche chronologique du parcours n'est pas un ordre obligé. Elle se justifie si elle reflète une progression dans les compétences acquises. En revanche, l'énumération à la manière d'un Curriculum Vitae est à proscrire. Trop souvent, cette première partie se résume à un catalogue des différents contrats du candidat dans l'Éducation nationale et reste très narrative. Le candidat peut tout à fait envisager une approche thématique et non linéaire de son parcours : par exemple, mettre en évidence comment les compétences antérieures enrichissent le parcours actuel, montrer comment un séjour dans un pays hispanophone ou une expérience professionnelle, qui ne soit pas directement liée à l'éducation, peuvent aussi être un atout : travail en milieu associatif, travail en relation avec un public hispanophone, travail en ressources humaines au sein d'une entreprise par exemple. Toute expérience **doit** être mise en valeur dès lors qu'elle apporte **une plus-value** au parcours professionnel présenté : participation à la vie de l'établissement (conseil d'administration, conseil pédagogique, coordonnateur, professeur principal), autres professions exercées. L'objectif est de mettre en avant les compétences (relationnelles, sens de l'initiative, sens du travail en équipe, capacités organisationnelles) qui vont servir le métier d'enseignant.

Rappelons par ailleurs qu'il n'est pas utile de donner la traduction de certaines phrases ou mots écrits en espagnol, le jury maîtrise les deux langues.

Cette première partie peut être rédigée au passé puisque le parcours est antérieur ou au présent (présent de narration). Mais le candidat veillera à ne pas faire de va-et-vient entre ces deux temps. Une présentation concise du parcours démontre une réelle capacité à organiser sa pensée et met en avant la posture réflexive nécessaire à tout enseignant.

### **1.2.2 Présentation de la séquence**

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle peut porter, au choix du candidat, sur la valence « espagnol » ou « français ».

Nous rappelons que le concours recrute des professeurs bivalents et le jury a valorisé les candidats qui ont su **saisir l'opportunité d'établir des liens entre l'enseignement des deux matières lors de l'élaboration de la séquence pédagogique.**

Dans la seconde partie du dossier, de six pages maximum hors annexes, le candidat présente et analyse une séquence pédagogique significative, relative à une situation d'apprentissage. Les annexes, limitées à dix pages, ont vocation à illustrer la séquence de façon pertinente. Le jury rappelle que les documents fournis doivent être de bonne lisibilité. Pour ces annexes, peuvent figurer les documents supports de la séquence. En effet, il est parfois difficile pour le jury d'apprécier la pertinence de la séquence sans ces documents (des travaux d'élèves, qu'il conviendra d'anonymer, un extrait de cahier et/ou tout autre document pouvant illustrer les propos développés). Les photocopies de textes officiels et/ou les documents ne présentant aucun lien avec la séquence présentée sont à éviter. Par exemple, des photos d'élèves au travail dans la classe ne présentent pas d'intérêt.

La présentation du dossier doit être **soignée, aérée** et être le reflet d'une pensée structurée.

La construction et l'analyse de la séquence pédagogique doivent prendre appui sur une bonne maîtrise des documents officiels (programmes, CECRL, les compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). Concernant les programmes, le jury a regretté que certains candidats présentant une séquence de collège ou de 3<sup>ème</sup> prépa pro ne fassent aucune référence aux nouveaux programmes du collège ni au nouveau socle commun de connaissance, de compétence et de culture.

## **1.3 Valence « lettres » et valence « espagnol »**

Quelle que soit la valence choisie, avant de commencer toute présentation, il convient d'indiquer à quelle classe et à quelle filière est destinée la séquence. Il peut être également cohérent d'indiquer le moment de l'année où elle a été mise en œuvre.

### **1.3.1 Valence « lettres »**

Il est attendu d'un candidat qui se présente à un concours bivalent Langues/Lettres, une solide culture littéraire ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue française : le style et le lexique doivent être précis et clairs. Les fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation et même de frappe sont irrecevables dans un RAEP.

Sont également attendues clarté et précision dans la présentation de la proposition pédagogique : il s'agit en effet là d'une compétence professionnelle qui préfigure déjà une certaine aptitude à enseigner.

Enfin, il est attendu que les candidats fassent état de leur « sens didactique » : une simple description des supports utilisés ne suffit guère, pas plus qu'une énumération d'objectifs ou un catalogue de séances. Il convient de présenter des supports, de justifier leur utilisation en vue d'un objectif à atteindre et d'une compétence à développer mais aussi de présenter les activités des élèves pour y parvenir, éventuellement les évaluations pour apprécier le degré d'acquisition.

Ainsi, un candidat annonce un travail sur les figures de styles en énumérant celles qui seront travaillées lors de la séance. Les activités proposées aux élèves pour leur permettre de s'approprier la terminologie, de les identifier dans un texte, de les réinvestir en expression, de découvrir leur fonctionnement, ne sont, en revanche, à aucun moment évoquées. L'objectif est également passé sous silence : s'agit-il d'une simple acquisition de connaissances très formelle, le candidat vise-t-il à développer des compétences de lecture littéraire ou à préparer un travail d'expression poétique ? Tel autre candidat annonce la lecture par les élèves du texte suivi d'un questionnement oral pour s'assurer de leur compréhension mais quelles démarches sont mises en œuvre pour aider cette compréhension ? Comment procéder en cas de contresens généralisé ou en cas de compréhension divergente entre les élèves ? C'est à cette prise en compte de la réalité quotidienne du professeur de français que peut s'apprécier l'expérience et la perspicacité d'un candidat.

Les activités proposées aux élèves doivent donc être présentées mais aussi et surtout s'inscrire dans un projet global qui tend vers un objectif clairement défini en amont afin d'en permettre la réalisation progressive. Le jury rappelle que la didactique du français est distincte de la didactique de l'espagnol ; de nombreux candidats mobilisent en effet indifféremment les démarches de l'une ou l'autre. Il peut bien sûr être envisagé dans une séquence de français de proposer une « tâche finale », mais il convient alors de signaler explicitement l'importation de cette démarche de la didactique des langues à la didactique du français et surtout de la justifier. Autant le jury valorisera les approches éclairées de la bivalence, autant il pénalisera les confusions didactiques entre les deux disciplines. S'agissant de futurs enseignants de français, il convient de rappeler qu'un RAEP réalisé en Lettres, doit avant tout mobiliser le lexique et les notions spécifiques à la discipline : objet d'étude, écriture longue, lecture intégrale, cursive, analytique...

Il importe aussi de clairement préciser le niveau auquel s'adresse la proposition pédagogique en la reliant notamment à l'ensemble des textes et programmes de référence. Une séquence en 3<sup>ème</sup> prépa pro ne peut ainsi se dispenser de mentionner le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ou le contrôle continu dans le cadre du DNB. La proposition doit également s'inscrire clairement dans la voie professionnelle et donc se référer le cas échéant aux dispositifs qui lui sont propres tels que les Enseignements Généraux Liés à la Spécialité et/ou les ateliers rédactionnels cette année; auxquels il faudra rajouter l'année prochaine pour les classes d'entrants, la co-intervention, la consolidation des acquis et l'accompagnement personnalisé ou le chef d'œuvre. Les RAEP protéiformes en vue d'être présentés à plusieurs concours se signalent assez rapidement par cette indécision sur les niveaux retenus - collège ou lycée - ou les voies choisies- générale, technologique ou professionnelle.

Le jury a apprécié :

- les propositions pédagogiques ciblées, denses et concises plutôt que celles trop longues (parfois plus de 8 séances) qui souvent perdent en cours de route les objectifs et problématiques fixés initialement.

- Les séquences qui alternent les dominantes, expression et réception, écrite et orale, étude de la langue plutôt que les séquences exclusivement consacrées à la traditionnelle « lecture d'un groupement de textes ». La lecture d'œuvre intégrale ou l'écriture longue en CAP ont ainsi été étonnamment absentes des RAEP présentés cette année.

- les supports pédagogiques en nombre restreint mais scrupuleusement explorés plutôt qu'une grande quantité de supports, qui en dépit de la richesse et de la variété qu'ils recèlent, conduit malheureusement souvent à de rapides survols.

- les copies ou travaux d'élèves méthodiquement analysés, suivis de remédiations ou pistes d'amélioration plutôt qu'une seule recension des erreurs suivie du constat apitoyé de « graves difficultés ».

- Les ouvertures sur les dispositifs spécifiques à la voie pro, les parcours éducatifs, les projets pédagogiques, l'interdisciplinarité, le numérique ...

-les RAEP révélant une authentique réflexion distanciée, excluant de fait l'auto-flagellation ou la promotion mégalomane. Il s'agit d'interroger avec justesse, la proposition pédagogique pour apprécier et justifier en toute honnêteté, les éléments qui doivent être écartés, ceux à améliorer ou ceux qui peuvent être reconduits à l'identique.

### **1.3.2 Valence « espagnol »**

Pour les séquences portant sur cette valence, le jury a encore parfois déploré une absence de **projet de fin de séquence** ou un projet inadapté. Il manque trop souvent le fil conducteur qui amène les élèves progressivement vers ce projet de fin de séquence. Celui-ci doit être annoncé **clairement** en amont et être **l'aboutissement** du travail progressif réalisé en classe et/ou à la maison.

La démarche actionnelle doit être adoptée, et les tâches contextualisées. Cette approche permet de donner du sens et un but aux activités proposées. Les pratiques d'enseignement trop frontales (questions du professeur / réponses des élèves) sont à éviter. Il s'agit bien de mettre les élèves en activité.

Un entraînement aux activités langagières, notamment celles sollicitées lors du projet de fin de séquence, doit être mis en place au cours de la séquence afin de préparer au mieux les élèves.

La présentation cet ensemble doit refléter les activités des élèves et la position du futur enseignant au sein de sa classe. Un dossier présentant la description d'un projet ne permet pas, par exemple, d'illustrer ces situations d'apprentissage.

Comme pour la valence « lettres », le jury a déploré que certains candidats présentent des séquences trop longues et sous forme de tableaux ou de listing. La présentation doit être rédigée et ne pas contenir un nombre excessif de sigles, au risque de rendre le discours inintelligible. Il est par exemple préférable d'écrire « j'ai entraîné mes élèves à la compréhension de l'oral. La restitution s'est faite à l'oral en classe entière. » plutôt que « j'ai fait une CO puis une EO pour vérifier qu'ils avaient compris ». De même, certaines précisions ne sont pas nécessaires (par exemple, « j'effectue *un repaso* à chaque début de séance », « je fais l'appel », « j'efface le tableau », « j'écris la date », « je distribue le document » ou « je salue toujours mes élèves en espagnol »). Il convient de bien distinguer 'séance' et 'séquence', surtout pour des candidats à un concours interne.

Les candidats qui ont su montrer au travers de leur séquence qu'ils étaient capables de donner à leurs élèves de véritables stratégies d'accès au sens et les outils langagiers pour s'exprimer ont été valorisés.

Le jury a constaté que des dossiers déjà présentés les années antérieures ont été proposés cette année encore **sans aucune modification**. Le jury aurait apprécié une **réactualisation**. Par exemple, dans la première partie, une année supplémentaire s'étant écoulée, il aurait été intéressant de mettre à jour l'évolution des compétences nouvellement acquises. De même, dans la seconde partie,

l'approche d'une même séquence, avec les modifications apportées, aurait montré une évolution et une prise de recul.

Enfin, le jury attend du candidat un bon niveau de langue espagnole et ne peut accepter de la part d'un futur enseignant des erreurs telles que : « tratar (*de*) libertad », « sinonimo », « buscamos (*a*) personas », « *escribe una LETRA* », « describe y propoNE ».

### **Maîtrise des savoirs disciplinaires :**

Une parfaite connaissance des instructions officielles par le biais d'une lecture assidue des bulletins officiels de l'éducation nationale, de la signification du CECRL, des différentes activités langagières, de la démarche actionnelle et des modalités de l'épreuve sont bien sûr incontournables. Il ne suffit pas de mentionner une référence internet au BO pour prétendre en maîtriser l'application. Il ne s'agit pas en effet de plaquer les textes officiels par « esthétique », par « discipline » ou pour penser faire plaisir au jury. En effet, rien de plus irritant qu'un déballage de notions ou de textes que l'on n'a pas eu la curiosité de comprendre. Le jury ne sera pas impressionné par la citation en vrac de ces textes officiels ; en revanche, il accordera de l'intérêt au candidat qui, à travers des exemples concis et étayés, aura tenté d'en honorer des points bien précis. Les textes officiels sont faits également pour être questionnés, mais gare aux interprétations fautives ou aux confusions. Il en va de même pour des notions telles que l'**adaptation** et la **différenciation**. Beaucoup trop de confusions ont été observées.

Fond et forme sont indissociables ! Cette formule tant de fois réitérée trouve ici toute sa place.

Par ailleurs, nous rappelons que les candidats postulent au CAPLP/CAER et que le public face auquel ils enseigneront en tant que professeur titulaire sera composé d'élèves de lycée professionnel (de la 3ème PEP à la classe de Terminale Baccalauréat Professionnel en passant par les CAP). L'ignorer révèle du candidat soit une difficulté à s'adapter à un autre environnement, soit une certaine paresse intellectuelle (un dossier identique présenté à deux concours différents). Dans tous les cas, cela est préjudiciable. Il n'y a certes pas l'obligation d'avoir déjà eu l'expérience de ce public et les candidats peuvent présenter une séquence proposée à des élèves de collège ou de lycée général mais ils doivent être capables de se projeter face à un public de lycée professionnel et d'envisager une pédagogie adaptée ou en lien avec la voie professionnelle. Une bonne adéquation entre le contenu d'une séquence et la filière, comme par exemple un travail sur le tourisme dans une filière « Accueil Relations Clients et Usagers » sera bien évidemment valorisée

### **Didactique :**

Est-il nécessaire de rappeler ici que le jury attend des candidats qu'ils manipulent avec pertinence des savoirs méthodologiques et des techniques qui aident à l'apprentissage et leur permettent de créer des cours tout en s'adaptant à un public donné (ici des adolescents de Lycée professionnel). Une approche trop mécanique des activités langagières, par exemple, pourrait faire la part belle à l'écrit oralisé.

Le Jury a apprécié toutes les démarches s'intéressant à la **différenciation** et à l'**inclusion**, notamment en présentant des interactions entre les « apprenants » ainsi qu'en utilisant de nouvelles technologies (utilisation de baladodiffusion, Audacity, ENT, Pronote ou autre logiciel favorisant l'expression orale et/ou la compréhension de documents) lorsqu'elles n'étaient ni abusives, ni systématiques. Les nouvelles technologies ou la priorité donnée aux objectifs linguistiques ne peuvent en effet compenser le manque d'approfondissement culturel. L'utilisation des TICE doit se concevoir au service de l'apprentissage et offrir aux élèves la possibilité de progresser et d'être plus autonomes.

Parmi les principaux écueils observés, nous avons retenu la gestion du temps des séances et des difficultés quant à la temporalité : des séances trop nombreuses (10 ou 11) ou au contraire trop peu

nombreuses (2), mais aussi des séquences entrecoupées par les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP). Trop de séances présentées se concluaient sans trace écrite, sans travail de synthèse avec les élèves. De même, il est indispensable de penser à formuler clairement des consignes inhérentes aux activités proposées par le biais de mots et de verbes d'action bien choisis et propices à aider les élèves à se projeter dans le travail par un guidage qui peut, lui aussi, être différencié. Concernant ces activités, il est supposé qu'il existe un lien « naturel » entre le projet final et les différentes activités langagières.

Les activités doivent permettre aux lecteurs de se rendre compte de ce que les élèves font en cours. Le jury a regretté des dossiers trop théoriques ou aux concepts abstraits sans mise en œuvre concrète du travail des élèves qui en disent souvent « trop » et survolent la séquence proposée. Le jury doit « voir et entendre » des élèves en « mouvement et en action » et des situations de communication. Il est peu probable que des évaluations systématiques ou avec des critères d'évaluation inopérants -comme certains dossiers l'ont proposé- puissent atteindre cet objectif.

### **Pédagogie :**

Le jury a particulièrement apprécié les collaborations et les approches interdisciplinaires (notamment le lien avec le programme de français, l'Histoire des Arts et le travail d'équipe avec les professeurs documentaliste et d'arts appliqués, par exemple), la co-animation ainsi qu'une culture générale sur la connaissance de diverses pédagogies innovantes.

Il ne faut pas omettre de veiller tout particulièrement à présenter dans le dossier le scénario pédagogique de la séquence. Cela évitera de livrer une accumulation d'activités sans lien réel entre elles et sans cohérence avec le projet, de confondre les activités langagières de production et de réception, de confondre les niveaux du CECRL.

Le jury conseille également de vérifier que tous les liens internet qui sont proposés sont effectivement actifs. Cette opération de révision témoigne assurément de la rigueur et du sérieux du candidat et du futur enseignant.

Par ailleurs, le caractère stigmatisant de certaines séquences pouvant mettre mal à l'aise des adolescents particulièrement sensibles à leur image, à leur physique ou à leur situation familiale demeure sinon à proscrire du moins à traiter avec mesure et délicatesse avec un corpus documentaire riche culturellement et une proposition didactique appropriée.

Il est conseillé de privilégier des documents ayant une forte dimension culturelle et bien sûr authentiques et d'exploiter au mieux les objectifs linguistiques pour servir le sens et donner aux élèves les outils nécessaires pour réaliser les tâches intermédiaires et le projet final. Trop d'importance donnée aux objectifs grammaticaux déséquilibre les séquences et fragilise le scénario pédagogique imaginé. Modifier des supports authentiques en fonction des objectifs linguistiques définis par l'enseignant est à proscrire !

### **Analyse réflexive :**

Faire des choix, c'est avant tout être capable de les justifier, de s'interroger sur l'identité du professeur d'Espagnol-Lettres et de questionner le scénario pédagogique choisi et les supports proposés aux élèves. Nous revenons sur la notion de tâtonnement, souvent inhérente à notre métier d'enseignant. Être capable d'assumer des erreurs ou des situations d'échec et envisager des remédiations possibles demeure une compétence fondamentale chez l'enseignant. Le jury se contentera d'une mise en œuvre détaillée de quelques pistes de remédiation envisagées. Trop de candidats ne vont pas au-delà du constat et ne proposent pas de pistes d'amélioration. Il convient pour cela de voir ce qui a fonctionné dans la séquence et ce qui a été moins bien réussi (analyse des échecs), de faire

état des écarts entre les objectifs poursuivis et ceux réellement atteints, de proposer d'autres solutions le cas échéant et de montrer la progression de la classe.

Il convient donc d'accorder la plus grande importance à **l'analyse réflexive** qui demeure trop superficielle. Ce regard critique, difficile à construire certes, permettra à l'enseignant d'établir des diagnostics sincères et réalistes. Ce n'est que sur cette base qu'il pourra apporter des éléments de remédiation précis et progressifs et que sa pratique s'enrichira de ce travail d'autoévaluation construit et continu.

Concernant les supports, il est important d'évaluer la qualité et la lisibilité des pièces jointes en annexes. Le jury considère qu'ils sont en l'état à l'identique de ceux distribués aux élèves. Les établissements disposent de beaucoup de moyens de reproduction de qualité : impressions couleurs via l'imprimante ou la photocopieuse du lycée et numérisation des supports à 300 dpi minimum. Il est inadmissible que certains candidats proposent à la lecture du jury, et donc des élèves, des supports quasi illisibles et parfois d'un « autre temps » ! Inutile par conséquent de proposer une séquence qui n'aurait pas été « testée » avec des élèves et sur laquelle le candidat n'est pas en mesure de produire une analyse réflexive. Les annexes proposées doivent permettre d'illustrer de façon pertinente le propos et donner à voir une stratégie, une activité de remédiation, une grille d'évaluation, des productions d'élèves.

On peut tout à fait considérer que l'on a eu des réussites et il n'y a rien d'anormal à vouloir les relever. Mais on ne saurait que trop vous déconseiller l'usage de l'autosatisfaction non argumentée. En revanche, il est judicieux de choisir quelques exemples qui montrent en quoi les séances sont des réussites, réussites obtenues avec le même modus operandi pour tous, quels sont les points saillants de cette réussite d'un point de pédagogie et didactique, comment cette réussite doit-elle être exploitée pour la suite de la progression, etc.

L'analyse réflexive commence avant tout par un travail de relecture de son propre dossier RAEP. Il est important de le partager avec l'entourage. Cette relecture indispensable doit permettre de corriger les nombreuses fautes de langue en espagnol et en français, les hispanismes, les fautes inadmissibles ou les coquilles laissés : « Tous \*maîtrise... », « les langues du \*mondes », « à \*mis-temps » par exemple. L'utilisation d'un langage familier ou inadapté doit interpeller. Si le verbe « embaucher » en emploi intransitif pour « commencer son travail » est fréquemment utilisé par les élèves dans certaines régions, elle il n'en reste pas moins familier-et à éviter dans un RAEP ou dans l'économie générale d'un cours.

En conclusion, le jury attend de cette présentation de séquence un ensemble constitué d'une part, de supports écrits et/ou iconographiques riches d'un point de vue culturel, propices à éveiller la curiosité et l'esprit critique des élèves ; d'autre part, d'une armature progressive, solide, cohérente, équilibrée, propice à donner de l'envie, du goût et du plaisir aux élèves dans leur cheminement scolaire et intellectuel. Enfin, le candidat doit pouvoir porter un regard critique sur sa pratique en considérant le tout mais aussi chaque partie, chaque élément. Son analyse et sa recherche sont source de progression et d'amélioration pour lui mais aussi pour les élèves.

Il est important de s'interroger non seulement sur les pratiques des professeurs, mais surtout sur celles des élèves, de se demander en quoi les activités proposées permettent de construire de façon progressive des compétences et des stratégies de communication pour les mener jusqu'au projet de fin de séquence. Cette seconde partie doit permettre au jury de suivre le fil conducteur qui motive les choix pédagogiques, d'en saisir la progression et les bénéfices pour les élèves en termes linguistiques, culturels, pragmatiques et cognitifs.

## 2-L'EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DES DOCUMENTS

Cette partie de l'épreuve se déroule en langue française. Cependant, les activités, consignes et exercices proposés aux élèves doivent être annoncés en espagnol. Il va sans dire que si la langue espagnole des candidats se doit de revêtir un caractère modélisant tant sur le plan de la prononciation que de la syntaxe et du lexique, il en va de même pour la langue française.

L'épreuve vise à vérifier que le candidat sait se projeter dans une démarche professionnelle qui révèle sa capacité à combiner une analyse de type scientifique (les savoirs) avec une approche didactique et pédagogique (les savoir-faire), attendues de tout enseignant. La connaissance du monde hispanique que le candidat a pu acquérir tout au long de son parcours universitaire est un prérequis indispensable qui doit lui permettre de présenter et de contextualiser le dossier fourni en revenant sur la signification et le paratexte (auteur, date, etc.) des documents avec un minimum de précision et d'analyse. Ce dossier peut être constitué de documents iconographiques (dessin, photo, tableau de maître, affiche publicitaire, photogramme, etc.) et de textes de toute nature (extrait de roman, poésie, théâtre, texte informatif, script, paroles de chanson, etc.).

Les bonnes prestations ont été celles capables de construire une séquence qui laisse apparaître des choix pédagogiques réfléchis et détaille quelques mises en œuvre retenues pour faciliter l'accès au sens mis précédemment en exergue. À l'inverse, le jury regrette que certains candidats se soient contentés de paraphraser les textes ou de décrire les différents supports iconographiques proposés cette année (tableaux, affiches de prévention, etc.) sans en percevoir l'intérêt et la richesse. Ce manque d'analyse personnelle préalable appauvrit d'autant le projet pédagogique qui se résume, le plus souvent, à un catalogue de micro-activités qui ne précise pas les consignes de l'enseignant ni ne donne à voir le travail réalisé dans la classe pour construire une réflexion collective, même modeste.

Certes, des révisions linguistiques sont souvent nécessaires avec des élèves de section professionnelle mais un manque d'autonomie dans la langue cible ne saurait néanmoins justifier une absence d'ambition intellectuelle pour ce public qui mérite aussi qu'on le fasse réfléchir. Le jury a apprécié l'exposé de candidats qui, conscients de l'hétérogénéité des classes, ont fait montre d'une différenciation pédagogique afin de guider tous les élèves vers le sens.

En outre, le jury rappelle que le projet pédagogique envisagé doit définir un fil conducteur, c'est-à-dire un axe fédérateur, qui articule les documents entre eux et donne la possibilité de dégager un projet final qui oriente la séquence et permet de vérifier les acquis au terme d'un cheminement de pensée cohérent et explicite. L'analyse des supports définit des objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques et civiques qui découlent toujours du sens. Il convient à nouveau de rappeler qu'en classe, en entraînement, les élèves s'expriment tout d'abord pour dire ce qu'ils ont compris puis pour commenter ce qu'ils ont compris. La grammaire et le lexique sont des outils linguistiques au service du discours et non une fin en soi. Ainsi, le tableau de Joaquín Sorolla proposé cette année ne pouvait être prétexte à une simple réactivation du lexique de la description du corps ou du paysage pour eux-mêmes, sans mise en perspective avec la problématique culturelle d'ensemble. Au sein d'un dossier sur l'émancipation féminine depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, il était attendu des candidats qu'ils puissent faire étudier l'évolution de la condition des femmes en soulignant le travail de Joaquín Sorolla à la lumière d'un de ses tableaux et d'un article de presse. La complexification de la pensée d'une séance à l'autre permettait alors de créer des ponts entre la liberté de mouvement, suggérée par la fin des carcans vestimentaires, et l'engagement d'une marque espagnole comme Desigual pour l'égalité des sexes

Par ailleurs, lors de l'exposé, il est attendu le rappel des principaux éléments permettant l'élaboration d'une séquence d'enseignement, tout en précisant que la liste n'est pas exhaustive :

- la classe destinataire ;
- le niveau de compétence du CECRL ;

- le nombre de séances ;
- le domaine du programme de langues vivantes de la voie professionnelle auquel sera rattaché ce dossier ;
- le choix et la mise en œuvre des activités langagières ;
- les objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques et civiques.
- le type et la nature des activités proposées aux élèves ;
- les stratégies développées chez les élèves ;
- les modalités d'évaluation ;
- les critères d'évaluation.

Il va de soi que le jury attend des candidats une bonne connaissance des textes officiels (programmes ; Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues ; nature et modalités des épreuves auxquelles ils doivent préparer leurs élèves de CAP, de Bac Professionnel mais aussi de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers) ainsi que la maîtrise de certains concepts didactiques de base (différence entre séance et séquence ; activités langagières de réception et de production ; compétences ; stratégies ; entraînement ; évaluation ; projet, par exemple). Il ne s'agit pas de plaquer ces termes, mais bien de les utiliser à bon escient, dans le souci de présenter un exposé clair et précis. Un futur enseignant doit être en mesure de justifier ses choix qui visent à permettre l'accès au sens des supports proposés pour aboutir à une expression orale ou écrite afin d'enrichir la langue des élèves, leur culture et leur connaissance du monde hispanique.

Lors de cette épreuve d'exploitation pédagogique de documents, le jury a constaté que certains candidats adoptaient une approche encore trop frontale dans la mise en œuvre des activités (série de questions/réponses ; systématisation des fiches de compréhension en entraînement, etc.). Ils doivent garder à l'esprit l'importance de construire des séquences permettant à l'élève d'être acteur de ses apprentissages. Le jury a été particulièrement attentif à la construction de séquences faisant apparaître une pédagogie actionnelle, de mise en situation active.

Les projets cohérents et réalistes quant à la démarche pédagogique envisagée ont été valorisés. Le jury attire l'attention des candidats sur le fait qu'il est important de faire apparaître des liens entre les différentes disciplines, (liens avec les programmes de lettres, d'histoire, d'arts appliqués...) et d'intégrer les outils numériques quand cela est justifié.

Une bonne connaissance des différents champs disciplinaires de la voie professionnelle est aussi attendue afin de permettre la mise en évidence de certains ponts entre langue vivante et spécialité de l'élève.

Le jury a particulièrement apprécié les propositions de séquences qui mettaient les élèves au cœur du projet et qui proposaient une approche innovante et pertinente en termes de dispositifs, de classe inversée, de travail en îlots, d'ateliers collaboratifs... Il a également trouvé qu'il était judicieux de proposer un titre à la séquence, voire une problématique, et de la situer dans une progression annuelle en lien avec les programmes officiels, la maturité des élèves et la richesse tant linguistique que culturelle des supports.

La bonne connaissance du profil des élèves a elle aussi été valorisée (élèves passerelle, allophones, élèves à besoins éducatifs particuliers...) ainsi que la capacité des candidats à ébaucher une réflexion sur les attendus dans le cas d'une poursuite d'études, notamment en BTS.

Les différents dossiers proposés cette année faisaient apparaître des thématiques liées aux valeurs de la république telles que l'égalité hommes/femmes, les droits des enfants, les stéréotypes liés aux genres... Le jury regrette que les propositions des candidats soient souvent restées trop superficielles

et peu innovantes au moment d'aborder ces questions qui permettent d'œuvrer à faire des élèves des citoyens éclairés.

Il convient enfin de rappeler que cette épreuve se déroule à l'oral et qu'à ce titre la lecture de notes est à éviter. Le ton de la voix, le débit et l'énergie engagée sont des éléments à prendre en compte pour dynamiser le propos et le rendre plus convaincant. Ce sont autant de compétences attendues d'un futur enseignant. En effet, le jury évalue la qualité de l'expression tout au long de l'épreuve, tant en continu qu'en interaction. Il a été apprécié que des candidats manifestent une écoute sensible en adaptant, par exemple, leur débit au rythme de la prise de notes du jury.

**SESSION 2019**

**CAPLP**

**Concours interne et CAER**

**Section langues vivantes-lettres**

**Espagnol-Lettres**

**Épreuve orale d'admission**

**ESPAGNOL**

**Sujet n° 1**

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

**Première partie : exploitation pédagogique de documents**

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisie et en lien avec les programmes.

Document A : María Dueñas, El tiempo entre costuras, Booket, 2009

Document B : La gran iniciativa de Desigual

Document C : Joaquín Sorolla, Paseo a orillas del mar, 1909

Document D : Joaquín Sorolla, cronista de moda

## Document A

*Antes del comienzo de la guerra civil española, Sira Quiroga, una joven modista, abandonó Madrid para irse a Tetuán, capital del Protectorado español en Marruecos.*

Nos sentamos la recién llegada y yo, y emprendí una vez más el protocolo de tantas otras primeras visitas: desplegué mi catálogo de poses y expresiones, hojeamos revistas y examinamos tejidos. La aconsejé y escogió; después reconsideró su decisión, rectificó y eligió de nuevo. La elegante naturalidad con la que se comportaba me hizo sentir cómoda a su lado desde el principio. A veces me resultaba fatigosa la artificialidad de mi comportamiento, sobre todo cuando tenía enfrente a clientas especialmente exigentes. No fue aquél el caso: todo fluyó sin tensiones ni demandas exageradas.

Pasamos al probador y tomé medidas de las estrechuras de sus huesos como de gato, las más pequeñas que jamás había anotado. Continuamos hablando de telas y formas, de mangas y escotes; recorrimos después de nuevo lo elegido, confirmamos y apunté [...] La cité para diez días después y con eso creí que ya habíamos terminado. Pero la nueva clienta decidió que todavía no era la hora de marcharse y, aún acomodada en el sofá, sacó una pitillera de carey y me ofreció un cigarrillo. Fumamos sin prisa, comentamos modelos y me expresó sus gustos en su media lengua de forastera [...] Finalmente decidió irse, con calma, como si no tuviera nada que hacer ni nadie la esperara en ningún sitio. Antes se retocó el maquillaje contemplando sin demasiado interés su imagen en el espejo diminuto de su polvera. Recompuso después las ondas de su melena dorada y recogió el sombrero, el bolso y los guantes, todo elegante y de la mejor calidad pero en absoluto nuevo, noté. La despedí en la puerta, escuché su taconeo escalera abajo y no supe más de ella hasta muchos días después. Nunca me la crucé en mis paseos por la tarde, ni intuí su presencia en ningún establecimiento, ni nadie me habló de ella ni yo intenté averiguar quién era aquella inglesa a cuyo tiempo parecían sobrar tantas horas.

María Dueñas, *El tiempo entre costuras*, Booket, 2009

## Document B

### La gran iniciativa de Desigual

Alegre, divertida y, sobre todo, igualitaria. Esos son los rasgos que definen la nueva campaña de Desigual, '*Share the power*'. ¿Su objetivo? Iniciar un cambio en la sociedad y compartir el poder de lo que nos hace diferentes y a la vez iguales. Nosotras ya nos hemos apuntado, y tú, ¿te unes al movimiento?

Si de algo nos tiene acostumbrados Desigual, aparte de sus diseños diferentes, es de sus campañas transgresoras y fuera de lo común. De hecho, la firma española suele implicarse y 'mojarse' en temas sociales como el empoderamiento de la mujer o la diversidad cultural a través de sus colecciones.

Ahora la marca se ha propuesto comenzar una iniciativa a favor de la igualdad entre las personas. Bajo el lema '**Share the power**', Desigual quiere hacernos partícipes de este movimiento para descubrir y enseñar con orgullo lo que nos hace únicos y diferentes, pero al mismo tiempo, lo que nos hace iguales.

Como muestran las 'flechas' de sus banderas –con la fusión de los iconos que representan géneros, en defensa de la igualdad entre personas–, la campaña pretende, por fin, **tumbar las barreras existentes en la sociedad y formar la unión de todos para seguir una misma dirección**. Esa en la que nuestras diferencias no nos separen, sino que nos hagan sumar, unir fuerzas e inspirar a los demás para mejor. Porque da igual el físico, el sexo, la cultura, los estudios... todos somos personas con algo único que aportar.

Desigual quiere con esta iniciativa que nos contagiemos del espíritu divertido y colorido que plasma en cada una de sus colecciones para compartir su mensaje como queramos, pero siempre de forma positiva. Una sonrisa, un baile, una canción, unas palabras bonitas, todo vale para que este movimiento consiga su objetivo, reflexionar sobre la igualdad entre las personas y encontrar una solución definitiva a esta problemática.

*Elle.com/es/moda*, 13 de septiembre de 2018



**Document C**

Joaquín Sorolla, *Paseo a orillas del mar*, 1909 (Museo Sorolla, óleo sobre lienzo)

## Document D

### **Joaquín Sorolla, cronista de moda**

La obra pictórica de Joaquín Sorolla es “un testimonio muy vivo de cómo van cambiando los usos y costumbres del vestuario fundamentalmente femenino a lo largo de finales del XIX y principios del XX”, período en el que se elimina el corsé y el polisón, se acortan las faldas y se incorporan nuevos tejidos. Es una época en la que la mujer “está conquistando el espacio público” y aparatajes como miriñaques “ya no eran útiles para una vida mucho más moderna”, indicó la docente y divulgadora cultural, María del Prado Cortés Esbrí.

Se trata de “una mujer mucho más dinámica y moderna”, que sale sola a la calle, pasea por la playa e incluso monta en bicicleta, algo considerado casi como “tremendo”. Hacer deporte como esquiar y jugar al golf o el tenis era “de revolucionarias y modernas”, recordó Cortés Esbrí, que citó a Amelia Bloomer, una de las primeras feministas, quien popularizó el pantalón bombacho que empezaron a llamar en EEUU ‘*bloomer*’ para montar en bicicleta, porque previamente las mujeres montaban con faldas más allá del tobillo lo que suponía “una complicación más que extra” [...]

Con una gran sensibilidad para recrear las texturas de los tejidos, en la obra de Sorolla se perciben “unas calidades táctiles extraordinarias en la seda, tafetanes, terciopelos, mantillas, aplicaciones,... Es una maravilla, todo parece táctil y real” en los cuadros del artista valenciano, quien recoge las tendencias del momento ya que retrataba a su mujer Clotilde e hijas Elena y María con las últimas novedades a nivel internacional, cuadros “maravillosos” que presenciaban cuando acudían a su taller sus clientes, los cuales querían, así mismo, retratarse con los “mejores atuendos, vestidos y aspecto”.

*lanzadigital.com*, A. Ruiz, 25 de mayo de 2018

SESSION 2019

CAPLP

Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres

Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

ESPAGNOL

Sujet n° 4

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

**Première partie : exploitation pédagogique de documents**

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisie et en lien avec les programmes.

Document A : Isabel ALLENDE, *El cuaderno de Maya*, 2011

Document B : 12 de junio, día mundial contra el trabajo infantil

Document C : <https://www.unicef.es/noticia/dia-mundial-contra-el-trabajo-infantil>

Document D : Bartolomé Esteban MURILLO - *Niños jugando a los dados*. Año 1670 a 1675, Óleo sobre lienzo, 146 x 108,5 cm Munich.

## Document A

Si empiezo a hablar de mi Popo, no hay forma de callarme. Le expliqué a Manuel que a mi Nini le debo el gusto por los libros y un vocabulario nada despreciable, pero a mi abuelo le debo todo lo demás. Mi Nini me hacía estudiar a la fuerza, decía que “la letra entra con sangre”, o algo así de bárbaro, pero él convertía el estudio en juego. Uno de esos juegos consistía en abrir el diccionario al azar, poner el dedo a ciegas en una palabra y adivinar el significado. También jugábamos a las preguntas idiotas: ¿por qué la lluvia cae para abajo, Popo? Porque si cayera para arriba te mojaría los calzones, Maya. ¿Por qué el vidrio es transparente? Para confundir las moscas. ¿Por qué tienes las manos negras por arriba y rosadas por abajo, Popo? Porque no alcanzó la pintura. Y así seguíamos hasta que mi abuela perdía la paciencia y empezaba a aullar.

[...] Según mi Popo, el sistema educativo oficial pasma el desarrollo del intelecto; a los maestros hay que respetarlos, pero hacerles poco caso. Decía que Da Vinci, Galileo, Einstein y Darwin, para mencionar sólo a cuatro genios de la cultura occidental, ya que ha habido muchos otros, como los filósofos y matemáticos árabes, Avicena y al-Khwarizmi, cuestionaron el conocimiento de la época. Si hubieran aceptado las estupideces que le enseñaban sus mayores, no habrían inventado ni descubierto nada. “Tu nieta no es ningún Avicena y si no estudia tendrá que ganarse la vida friendo hamburguesas”, le rebatía mi Nini. Pero yo tenía otros planes, quería ser futbolista, éstos ganan millones. “Son hombres, chiquilla tonta. ¿Conoces alguna mujer que gane millones?”, alegaba mi abuela y enseguida me soltaba un discurso de agravio, que comenzaba en el terreno del feminismo y derivaba hacia el de la justicia social, para concluir que por jugar al fútbol yo terminaría con las piernas peludas. Después, en un aparte, mi abuelo me explicaba que el deporte no causa hirsutismo, sino los genes y las hormonas.

**Isabel ALLENDE, El cuaderno de Maya, 2011**

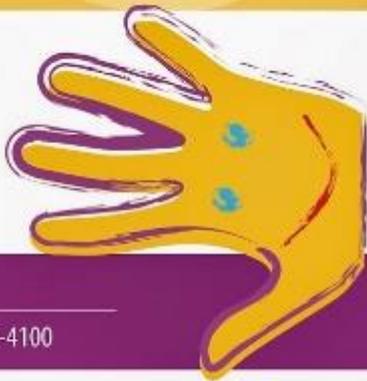
DOCUMENT B

12 de Junio - Día Mundial contra el Trabajo Infantil



Tienen derecho  
a jugar, a estudiar y a no trabajar

- El trabajo infantil afecta la salud y la educación.
- En la Argentina la Ley N° 26.390 prohíbe el trabajo de niños y niñas menores de 16 años.
- Los adolescentes entre 16 y 18 años sólo pueden trabajar bajo condiciones especiales de protección.



[www.trabajo.gob.ar](http://www.trabajo.gob.ar)  
Consultas y denuncias: [conaeti@trabajo.gob.ar](mailto:conaeti@trabajo.gob.ar) - 0800-666-4100



Ministerio de  
Trabajo, Empleo  
y Seguridad Social



conaeti

## Document C

El 12 de junio es el Día Mundial contra el Trabajo Infantil. Millones de niños de todo el mundo se dedican a algún tipo de trabajo peligroso o en el que son explotados, por lo general a expensas de su salud y su educación y, sobre todo, de su bienestar general y desarrollo.

Millones de niños trabajan para sostener a sus familias, pero el trabajo infantil se vuelve inaceptable cuando lo hacen niños demasiado jóvenes y que deberían estar en la escuela. Además, hay muchos niños que están desarrollando un trabajo inadecuado para menores de 18 años.

"Cuando los niños se ven obligados a las formas más peligrosas de trabajo, cuando faltan a la escuela, cuando están en peligro y su salud y su bienestar se deterioran, es inaceptable. Es necesario actuar para hacer frente a esta situación y, en primer lugar, prevenir que suceda", señala la Directora de Protección Infantil de UNICEF, Susan Bisell.

UNICEF calcula que unos 150 millones de niños de entre 5 y 14 años, o casi 1 de cada 6 niños en este grupo de edad, son víctimas del trabajo infantil. Según las últimas estimaciones de la Organización Internacional del Trabajo (OIT), 7,4 millones de niños en el mismo grupo de edad se dedican al trabajo doméstico, que se lleva a cabo de manera desproporcionada por niñas.

Los trabajadores domésticos se encuentran entre los más explotados y maltratados por una serie de razones, como la discriminación, la exclusión de las leyes laborales, el aislamiento, y su naturaleza oculta. Los niños tienen mayor riesgo, debido a su corta edad, la falta de conocimiento de sus derechos, la separación de su familia y la dependencia de su empleador.

UNICEF ayuda a los países a elaborar y aplicar programas integrales para hacer frente al trabajo infantil, desde el marco jurídico y político, para aumentar la capacidad de los gobiernos para promover el cambio social positivo y desafiar las normas culturales que respaldan el trabajo infantil

**<https://www.unicef.es/noticia/dia-mundial-contra-el-trabajo-infantil>**

**DOCUMENT D**

**Bartolomé Esteban MURILLO - *Niños jugando a los dados*. Año 1670 a 1675, Óleo sobre lienzo, 146 x 108,5 cm Munich.**

### 3-L'EXPLICATION DE TEXTE

Rappelons d'emblée que l'explication de texte en langue étrangère est en soi une sous-partie de l'épreuve qui porte sur la valence « Espagnol », qui compte elle-même une exploitation pédagogique à partir d'un dossier, l'explication de texte en question et une version orale. Comme cela a été maintes fois martelé dans les rapports précédents, nous ne pouvons que répéter combien il importe que le candidat gère son temps lors de cette épreuve afin de consacrer à chacune des sous-parties un temps raisonnable et suffisant. L'explication de texte en langue espagnole ne peut se limiter à une présentation inachevée que le candidat tenterait de compléter lors de l'entretien. Il serait également très préjudiciable pour le candidat maîtrisant mal la langue espagnole d'opter pour une stratégie d'évitement de l'explication de texte en langue étrangère, surtout s'il pense que cela lui permettrait de masquer son manque de maîtrise de l'espagnol, ce qui est d'ailleurs tout aussi vrai pour les candidats hispanophones qui opteraient pour une solution inverse : passer beaucoup de temps sur l'explication de texte en espagnol au détriment de l'exploitation pédagogique du dossier en français. Au candidat, donc, de trouver la juste mesure et un équilibre entre les différentes sous-parties, sans aucune stratégie d'évitement qui serait destinée à masquer certaines fragilités d'ordre linguistique. La démarche ne serait, en effet, pas honnête et donc très lourdement sanctionnée.

Cela dit, le jury est bien conscient de l'ambition que revêt cette épreuve, de surcroît en un temps si contraint, ce pourquoi le candidat ne peut s'y présenter sans un minimum de préparation s'il souhaite conserver toutes ses chances de réussite. Du reste, malgré le niveau d'exigence qui est bien réel, le jury se réjouit cette année encore d'avoir pu écouter quelques très bonnes prestations, preuve s'il en est, qu'un candidat bien préparé possède toutes ses chances.

L'explication de texte en espagnol est une épreuve qui permet au candidat de montrer au jury ses capacités d'analyse d'un texte littéraire (narratif, théâtral ou poétique). Chez un futur enseignant d'espagnol et de lettres, maîtriser les bases de l'analyse littéraire est absolument indispensable. On ne pourrait imaginer qu'un futur enseignant de ces deux disciplines soit mal à l'aise au moment d'appréhender un texte littéraire, alors qu'il est censé proposer à ses élèves, dans le cadre de ses cours, des corpus de documents authentiques ayant un fort ancrage culturel, dont des textes littéraires riches et ambitieux permettant de susciter chez ses élèves une attitude réflexive. Disons-le sans ambages, il ne serait pas admissible, à ce niveau de recrutement, de laisser penser que l'analyse littéraire est superflue avec des lycéens de sections professionnelles, et que, par conséquent, les insuffisances du professeur en la matière ne seraient que péché véniel. Loin s'en faut... Nous espérons que les futurs candidats prendront toute la mesure de nos propos et dédieront à cette partie de l'épreuve le temps de préparation suffisant afin d'être le plus performants possible le jour de l'oral devant le jury.

Ajoutons que le travail d'analyse littéraire est l'une des façons les plus captivantes d'entrer dans le cœur de notre passionnant métier : faire découvrir à nos élèves la richesse d'une langue chargée d'émotions, de style, de profondeur en matière de réflexions possibles sur le monde qui nous entoure... Nous n'avons pas la prétention de former des générations d'élèves à une langue mécanique, qu'ils apprendront aisément en passant quelques mois dans un pays hispanophone, mais, bien plutôt, d'ouvrir leur esprit, de les faire voyager, de les faire réfléchir sur de multiples problématiques qui les touchent... autant d'opportunités qui nous seront données si nous décidons de pénétrer les textes littéraires proposés à l'analyse avec tout le mérite qui leur est dû.

Le jury attend une langue modélisante tant sur le plan de la prononciation, de la syntaxe que du lexique (lexique adapté au contexte d'un concours de recrutement d'un enseignant d'espagnol-lettres).

La maîtrise de la méthodologie de l'explication de texte est indispensable pour appréhender correctement le document. Le jury attend une analyse de type universitaire avec une bonne maîtrise des notions basiques de l'étude littéraire. Il est indispensable de se poser dans un premier temps les questions basiques : *¿quién, dónde, cuándo, por qué?* Ainsi, *Incipit Amado Romero* de Rosa Montero, le poème *A la inmensa mayoría* de Blas de Otero et l'extrait de *El túnel* de Ernesto Sábato ont posé de réelles difficultés de compréhension. Par exemple, lors de l'analyse des textes de Rosa Montero et de Ernesto Sábato, les personnages n'ont pas été clairement identifiés, ce qui a conduit à des contresens. Dans le poème de Blas de Otero certains candidats n'ont pas perçu le dédoublement du narrateur. Il s'agit ensuite de repérer les modalités de discours, la tonalité, le rythme, la situation d'énonciation, les personnifications, le point de vue, la construction, etc., afin de dégager le sens du texte. Pour ce faire, le jury attend des candidats qu'ils citent précisément les éléments auxquels ils font référence. En effet, de trop nombreux candidats ont parlé de façon très générale de champs lexicaux sans jamais les illustrer par des exemples précis et concrets. De même, les confusions entre auteur et narrateur, voix narrative et voix poétique, paragraphe, partie et strophe, ligne et vers, ou la méconnaissance des différentes focalisations narratives et des règles de métrique conduisent à des analyses erronées et mènent parfois à des contresens.

Les connaissances personnelles doivent enrichir les analyses de manière pertinentes. Elles ne doivent pas être plaquées. Un candidat a fait judicieusement un rapprochement entre le poème de Blas de Otero et celui de Gabriel Celaya : « *la poesía es un arma cargada de futuro* » ou encore avec le vers célèbre d'Antonio Machado : « *golpe a golpe, verso a verso* ».

La présentation de l'explication doit être organisée : introduction, développement et conclusion. Une fois le plan annoncé, le candidat le respecte, et les transitions entre chaque partie, sont exprimées pour permettre au jury d'apprécier la logique de la présentation mais aussi les qualités d'orateur du futur professeur. La majorité des candidats ont proposé, comme il se doit, une problématique à partir de laquelle le plan découlait. La problématique précise un axe de lecture et d'analyse qui indique au jury si le texte est compris. Il a également apprécié les explications qui proposaient une contextualisation historique et/ou culturelle. Certains candidats se sont attachés à des explications de phrases voire de segments de phrases isolés tout en évitant de les mettre en relation, ce qui témoigne d'une stratégie pour masquer certaines incompréhensions du texte. Situation que le jury a retrouvée lors des explications du texte *Incipit Amado Amo* de Rosa Montero où les candidats n'ont pas identifié les différents lieux, les personnages et la situation d'énonciation. Les candidats qui maîtrisent les notions fondamentales pour l'analyse d'un texte ont su restituer l'intérêt du document et dégager un problématique menant à une explication de qualité et ce, dans un espagnol très satisfaisant ce qui est un élément indispensable pour un concours de futur enseignant d'espagnol-lettres.

Le jury regrette que certains candidats aient un bien maigre bagage culturel et quelques références littéraires non maîtrisées. Se former par le biais de la fréquentation des grands auteurs, penseurs, peintres, musiciens, poètes, architectes, sculpteurs et autres artistes majeurs doit être un objectif pour le futur enseignant. C'est lui qui devra susciter chez ses élèves le plaisir, l'envie et la curiosité d'apprendre, de lire et de se cultiver. Ce manque de repères et d'automatismes a, par exemple, engendré chez certains candidats une incompréhension des derniers vers du poème *A la inmensa mayoría* de Blas de Otero, « *... Bilbao, a once de abril, cincuenta y tantos* », ils ont situé la scène dans les années 1980 qui n'était que l'année de cette édition. Cette erreur n'a pas permis de situer ce poème dans la période de la post-guerre, de la dictature et de le percevoir donc comme une arme de protestation.

Ces remarques sont complétées ci-dessous par quelques exemples puisés dans la session 2019. Chaque dossier a sa propre spécificité, sa propre genèse, sa composition, son envergure stylistique, son histoire. Chaque candidat a sa propre sensibilité, chacun pénétrera dans le texte et en saisira les profondeurs et les arborescences diverses selon ses émotions. L'explication d'un texte peut être

abordée de plusieurs manières possibles. On évitera les écueils majeurs que sont la paraphrase, le survol, les *a priori*, la trop grande technicité. En revanche, une analyse fine qui montre comment le fragment est construit, comment il s'articule, comment les résonances s'orchestrent, comment les équilibres s'édifient, comment parvenir au sens, est un exercice réussi. Enfin, le jury encourage les candidats à lire et à analyser tous les types de textes et de genres, la poésie et le théâtre étant des pans à ne pas négliger.

#### 4-LA VERSION ORALE

Cette partie est adossée à l'explication d'un texte en langue étrangère, dont un extrait est à traduire. Elle permet de vérifier le degré de compréhension du candidat du texte source (en espagnol), sa capacité à en restituer fidèlement le sens dans la langue-cible (le français), ainsi que d'évaluer ses connaissances grammaticales et lexicales dans les deux langues.

Lors de l'épreuve orale, il est conseillé aux candidats de procéder à une lecture expressive du passage à traduire suite à l'explication de texte. Il leur faudra ensuite énoncer posément leur traduction : la dictée n'est pas nécessaire mais le jury devra néanmoins disposer d'un temps suffisant pour sa prise de notes. Le candidat peut revenir sur sa traduction pour la corriger, mais il veillera à ne garder finalement qu'une seule proposition, en évitant de proposer des choix multiples, tels que « je traduirais par ... ou par ... ». Durant l'entretien, le jury peut inviter le candidat à reconsidérer certaines de ses propositions pour lui permettre d'améliorer sa prestation ; nous ne pouvons dès lors que conseiller au candidat d'être attentif aux remarques qui lui sont faites afin de proposer une solution plus adaptée. La traduction faisant partie intégrante de l'épreuve, il est recommandé d'y consacrer un temps de préparation suffisant, et de ne pas improviser au moment de l'oral des propositions qui s'avèrent alors rarement pertinentes.

Cette année, trois extraits de roman d'environ six lignes ont été soumis aux candidats (*El túnel* de Ernesto Sábato, *Amado amo* de Rosa Montero, *La voz dormida* de Dulce Chacón), ainsi que deux strophes du poème « A la inmensa mayoría » de Blas de Otero. De bonnes traductions ont été proposées, les trouvailles originales et particulièrement adaptées au texte ont été bonifiées. Les principaux écueils concernent notamment la méconnaissance des conjugaisons au passé simple en français, qui n'est pas acceptable à ce niveau, *a fortiori* pour un candidat souhaitant obtenir une double valence espagnol-lettres, et donc susceptible d'enseigner les deux matières. Certains contresens importants ont été également relevés, par exemple lorsque l'adjectif « extremeña » a été compris comme « extrême » et non pas comme « originaire d'Estrémadure ». Pour ce qui est des noms des personnages de fiction, le jury rappelle ici qu'il ne faut pas les traduire, car les connotations qui y sont associées dans les deux langues sont différentes. Il est néanmoins nécessaire de traduire tout nom ou surnom chargé de sens, sans quoi le lecteur non hispanophone ne pourrait pas accéder aux connotations voulues par l'auteur. À ce titre, dans le roman de Dulce Chacón, le surnom du personnage de María de los Serafines, « La Veneno », devait faire l'objet d'une proposition de traduction rendant les connotations négatives associées à ce personnage : les traductions telles que « la Vénéneuse » ou « la Vipère » ont été particulièrement appréciées et bonifiées. De même, les noms des personnages célèbres et toponymes possédant un équivalent en français doivent être traduits pour des raisons d'accès au sens : l'évocation de Santiago de Compostela ou de Carlos Quinto à un locuteur non hispanophone ne lui permettrait d'identifier les référents en question, c'est pourquoi il faudrait les rendre par Saint-Jacques-de-Compostelle et Charles Quint en français. Pour ce qui est du poème, les consignes précisaient qu'un « strict respect du schéma rimique » n'était pas attendu dans la traduction, afin de permettre aux candidats de se concentrer en priorité sur le sens et les métaphores poétiques, ce qui a plutôt été réussi dans l'ensemble.

Pour ce qui concerne l'analyse de faits de langue, aucun point n'a été proposé d'emblée cette année, mais cela ne présage pas des choix du jury pour les sessions à venir. Néanmoins, le jury a fréquemment interrogé les candidats sur leurs choix de traduction lors de l'entretien, les invitant ainsi à décrire et à analyser le fonctionnement de la langue espagnole afin de leur permettre d'améliorer leur proposition de traduction. À titre d'exemple, le texte de l'Argentin Ernesto Sábato présentait des spécificités comme le *voseo*, à travers la forme verbale « mirás » (verbe « mirar » au présent de l'indicatif, 2<sup>e</sup> personne du singulier, mot oxyton) et la présence du pronom « vos » (pronom personnel tonique de 2<sup>e</sup> personne du singulier). S'il n'était pas attendu que le candidat expose l'évolution ni la répartition géographique de cette forme, il lui fallait néanmoins reconnaître cette forme de tutoiement

singulier normatif en Argentine (et également présent sur la majorité du territoire latino-américain) afin de ne pas commettre de contresens dans sa traduction. Autrement dit, il n'est pas demandé aux candidats de développement linguistique complexe en diachronie ou en synchronie sur le fait de langue en question, mais plutôt d'être capables de l'identifier à l'aide des termes grammaticaux appropriés dans une perspective comparative avec le français : nature et fonction des mots, groupes ou propositions dont il est question, justification de l'emploi des modes et temps, différences de construction entre les deux langues, et effets sémantiques produits. Pour cela, une consultation fréquente d'ouvrages de grammaire et de traduction tels que ceux proposés en bibliographie est vivement recommandée. Afin d'illustrer notre propos, nous commenterons l'emploi du pronom personnel dit sujet en espagnol comme dans l'extrait de Rosa Montero, où le pronom « yo » dans la phrase « yo no sé nada » a une valeur emphatique, qu'il fallait veiller à rendre en français. Cette valeur associée aux pronoms en espagnol n'est cependant pas systématique : leur emploi ne sert parfois qu'à lever une ambiguïté référentielle notamment à la troisième personne du singulier (« él/ella/usted habla »), ou bien entre la première et la troisième personne du singulier aux temps et modes où les formes verbales sont identiques à ces deux personnes (imparfait de l'indicatif, conditionnel, présent et l'imparfait du subjonctif). Renforcer dans ces cas-là la forme verbale par un pronom disjoint ou toute forme d'emphase en français (du type « moi, je parlais ») constituerait alors un faux-sens.

En somme, l'explication de faits de langue dans une perspective contrastive, permettra au candidat d'exposer ses connaissances du fonctionnement morphosyntaxique des deux langues, en identifiant les structures qui fonctionnent différemment en français et en espagnol, afin d'être capable de les expliquer clairement aux élèves. À partir de la session prochaine, il pourra être demandé aux candidats de se projeter dans un contexte de classe, et de proposer un travail didactique autour d'un point de langue à faire acquérir aux élèves lorsque celui-ci constitue un objectif linguistique de la séquence.

### **Foire aux questions :**

#### **Si je n'ai pas compris un mot, puis-je l'omettre ou bien le laisser en espagnol ?**

Omettre un mot ou le laisser dans la langue source sont les moins bonnes stratégies de traduction, et donc les plus pénalisées avec le non-sens (proposition qui n'a aucun sens en contexte) et les erreurs de grammaire française. Tenter de trouver un synonyme sensé en contexte sera moins pénalisant ; dans ce cas, il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur le contexte phrastique et textuel, et à relire les paragraphes précédents et suivants pour trouver un mot adapté.

#### **J'hésite entre deux mots, que faire ?**

Traduire, c'est choisir : ne faites pas de propositions multiples sous peine que le jury ne retienne que la plus mauvaise.

#### **Je sais que le temps requis dans la traduction est le passé simple, mais je ne suis plus sûr des conjugaisons en français.**

Il n'est pas acceptable à ce niveau qu'un candidat ne connaisse pas les conjugaisons au passé simple, *a fortiori* lorsqu'il se présente à un concours présentant une double valence espagnol-lettres. Quelle que soit la solution choisie, celle-ci sera pénalisée, veuillez donc à revoir les conjugaisons dans les deux langues à l'aide notamment des ouvrages indiqués en bibliographie.

#### **Comment puis-je me préparer pour cette épreuve ?**

Il n'existe pas d'ouvrage permettant de se préparer spécifiquement à cette épreuve de version orale, mais de nombreux manuels proposent des traductions de type universitaire à visée didactique, dans la même optique que l'épreuve dont il est ici question. En effet, bien qu'étant pensés pour l'écrit, ces ouvrages proposent des traductions permettant de vérifier les connaissances lexicales et grammaticales des candidats dans les deux langues, ainsi que leur capacité à transposer fidèlement le texte source en langue cible. Nous citons les manuels suivants à titre d'exemple :

- DIAZ, E., *Version espagnole moderne : du XIXe siècle à nos jours*, Paris, PUF, 2010.
- DUGUERNEL, A., *La version espagnole : licence, concours*, Paris, Armand Colin, 2005.
- NOYARET, N., *La version espagnole guidée : textes traduits et commentés, conseils de méthode*, Paris, Orbis tertius, 2013.

De même, il est vivement conseillé aux candidats de fréquenter assidument les grammaires françaises et espagnoles de référence.

Ouvrages pour la langue espagnole :

- BEDEL, J.-M., *Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2017.
- FREYSSELINARD, E., *Ser y estar : dictionnaire d'usage du verbe être en espagnol*, Paris, Ophrys, 2013.
- GERBOIN, P., LEROY, C., *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 2013.
- POTTIER, B, DARBORD, B, CHARAUDEAU, P., *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan Université, 1994.
- R.A.E., Asociación de Academias de la Lengua Española, *Nueva gramática de la lengua española*, 2 vol., Madrid, Espasa Calpe, 2009 (Consultable gratuitement en ligne : <http://www.rae.es/recursos/gramatica/nueva-gramatica>).
- R.A.E., *Diccionario panhispánico de dudas*, Madrid, Santillana Ediciones Generales, 2005 (Consultable gratuitement en ligne : <http://www.rae.es>).

Ouvrages pour la langue française :

- PELLAT, J.-C., FONVIELLE, S, *Le Grevisse de l'enseignant*, Paris, Magnard, 2016.
- RIEGEL, M, PELLAT, J.-C., & RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2014.
- WAGNER, R.L., PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Université, 1962.

## Explication de texte et traduction

### *A la inmensa mayoría*

*Aquí tenéis, en canto y alma, al hombre  
aquel que amó, vivió, murió por dentro  
y un buen día bajó a la calle: entonces  
comprendió: y rompió todos sus versos.*

*Así es, así fue. Salió una noche  
echando espuma por los ojos, ebrio  
de amor, huyendo sin saber adónde:  
a donde el aire no apestase a muerto.*

*Tiendas de paz, brizados pabellones,  
eran sus brazos, como llama al viento;  
olas de sangre contra el pecho, enormes  
olas de odio, ved, por todo el cuerpo.*

*¡Aquí! ¡Llegad! ¡Ay! Ángeles atroces  
en vuelo horizontal cruzan el cielo;  
horribles peces de metal recorren  
las espaldas del mar, de puerto a puerto.*

*Yo doy todos mis versos por un hombre  
en paz. Aquí tenéis, en carne y hueso,  
mi última voluntad. Bilbao, a once  
de abril, cincuenta y tantos.*

Blas de Otero, *Pido la paz y la palabra*, Barcelona, Lumen, 1983, p.9.

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du poème ci-dessus.
2. Vous traduirez en français le passage allant du vers 1 ("*Aquí tenéis...*") au vers 8 ("*... apestase a muerto*"). Pour la traduction, le jury n'attend pas un strict respect du schéma rimique.

### Explication de texte et traduction

En los días que precedieron a la llegada de su carta, mi pensamiento era como un explorador perdido en un paisaje neblinoso [...]. La llegada de la carta fue como la salida del sol.

*Pero este sol era un sol negro, un sol nocturno. No sé si se puede decir esto, pero aunque no soy escritor y aunque no estoy seguro de mi precisión, no retiraría la palabra nocturno; esta palabra era, quizá, la más apropiada para María, entre todas las que forman nuestro imperfecto lenguaje. Ésta es la carta que me envió:*

*He pasado tres días extraños: el mar, la playa, los caminos me fueron trayendo recuerdos de otros tiempos. [...]*

*El mar está ahí, permanente y rabioso. Mi llanto de entonces, inútil; también inútiles mis esperas en la playa solitaria, mirando tenazmente al mar. ¿Has adivinado y pintado este recuerdo mío o has pintado el recuerdo de muchos seres como vos y yo?*

*Pero ahora tu figura se interpone: estás entre el mar y yo. Mis ojos encuentran tus ojos. Estás quieto y un poco desconsolado, me mirás como pidiendo ayuda.*

MARÍA

¡Cuánto la comprendía y qué maravillosos sentimientos crecieron en mí con esta carta! Hasta el hecho de tutearme de pronto me dio una certeza de que María era mía. Y solamente mía: "estás entre el mar y yo"; allí no existía otro, estábamos solos nosotros dos, como lo intuí desde el momento en que ella miró la escena de la ventana. En verdad ¿cómo podía no tutearme si nos conocíamos desde siempre, desde mil años atrás? Si cuando ella se detuvo frente a mi cuadro y miró aquella pequeña escena sin oír ni ver la multitud que nos rodeaba, ya era como si nos hubiésemos tuteado y en seguida supe cómo era y quién era, cómo yo la necesitaba y cómo, también, yo le era necesario.

¡Ah, y sin embargo te maté! ¡Y he sido yo quien te ha matado, yo, que veía como a través de un muro de vidrio, sin poder tocarlo, tu rostro mudo y ansioso! ¡Yo, tan estúpido, tan ciego, tan egoísta, tan cruel!

Basta de efusiones. Dije que relataría esta historia en forma escueta y así lo haré.

Ernesto Sábato, *El túnel*, Madrid, Cátedra, 2010, p.101-102.

**1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.**

**2. Vous traduirez en français le passage allant de la ligne 11 ("*El mar está allí...*") à la ligne 15 ("*... pidiendo ayuda*").**

## 5-L'ÉPREUVE ORALE DE LETTRES

### 5.1 Textes officiels et programmes de référence

*Français*

*Durée de la préparation : 2 heures*

*Durée de l'épreuve : 1 heure*

*Coefficient 3*

*L'épreuve consiste en une explication suivie d'une exploitation pédagogique d'un texte d'un auteur de langue française, extrait d'un programme d'œuvres périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Elle inclut un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française, comportant une question d'identification d'une forme ou d'une fonction grammaticale.*

Le programme de la session 2019 se composait des œuvres suivantes :

Louise Labé, *Sonnets*

Jean de La Fontaine, *Fables*, livres VII à XII

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*

Émile Zola, *Nana*

Samuel Beckett, *En attendant Godot*

Nathalie Sarraute, *Enfance*

Il appartient aux candidats de se renseigner chaque année sur le renouvellement de ce programme d'œuvres. Les épreuves orales exigent une bonne connaissance de ces six œuvres mais aussi des programmes d'enseignement du français de la voie professionnelle au moment de la session.

Si la session 2019 reposait encore entièrement sur les anciens programmes, la session 2020 sera une période de transition liée à la Transformation de la Voie Professionnelle et à la montée progressive d'année en année de nouveaux programmes.

Selon les niveaux d'enseignement que les candidats choisiront pour l'exploitation pédagogique, les programmes de référence seront donc à différencier pour la prochaine session :

<b>Cycle du Bac Professionnel</b>	
Seconde	Nouveaux programmes 2019 <i>Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019</i>
Première & Terminale	Anciens programmes 2009 <i>Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009</i>
<b>Cycle de CAP</b>	
Première année	Nouveaux programmes 2019 <i>Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019</i>

Seconde année	Anciens programmes <i>Bulletin officiel n° 8 du 25 février 2010</i>
------------------	------------------------------------------------------------------------

Une connaissance des différents dispositifs liés à la Transformation de la Voie Professionnelle (co-intervention, accompagnement personnalisé et consolidation des acquis, chef d'œuvre...) sera également requise dès 2020.

Il est donc vivement recommandé à chaque session d'actualiser les informations, les textes cadres et les ressources en consultant régulièrement le site du ministère : <https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

## 5.2 La préparation

Les candidats disposent de deux heures pour préparer l'explication de texte, l'exploitation pédagogique et traiter la question de grammaire.

Chaque candidat dispose dans la salle de préparation, d'un exemplaire de l'œuvre intégrale, d'un sujet qui indique le passage à étudier et le point de langue à traiter ainsi qu'une photocopie de ce passage qui peut ainsi être librement annotée et servir de support lors de la présentation.

Des dictionnaires de langue française, des noms propres et des auteurs sont en libre consultation dans la salle de préparation. Les programmes d'enseignement ne sont en revanche pas fournis. S'agissant d'une épreuve professionnelle, ils sont en effet supposés connus des candidats.

## 5.3 Le déroulement de l'épreuve

L'épreuve dure une heure et se découpe en deux temps :

- Une présentation de trente minutes maximum du candidat, c'est-à-dire que le jury interrompra le candidat qui les dépasse. La présentation comporte une lecture orale de l'extrait, l'explication de texte, la question de langue et l'exploitation pédagogique.
- Un entretien avec le jury de trente minutes maximum, qui ne compensera donc pas un temps de présentation trop bref.

### 5.3.1 La lecture orale

Il s'agit pour le jury d'apprécier en tout premier lieu une situation professionnelle que rencontre régulièrement le professeur de français dans sa classe.

Le candidat procède à une lecture de l'extrait, pour tout ou partie, selon les indications du jury. Cette lecture peut intervenir en tout début de présentation ou après l'explication de texte selon le moment jugé le plus opportun par le candidat. Si un axe d'étude de l'explication porte par exemple sur le tragique, une lecture orale avec l'intonation adaptée peut se révéler judicieusement placée après l'explication de texte.

Une fois écartées d'éventuelles insuffisances techniques (volume, fluidité, écorchages ou détournements trop fréquents de mots, liaisons défectueuses), l'exercice permet au jury d'apprécier non seulement la compréhension globale du texte mais aussi la maîtrise de certaines connaissances littéraires et linguistiques : le ton ironique de tel texte est-il rendu par l'intonation ? L'alexandrin est-il respecté et le « E » muet effectivement amuït dans tel vers ? Une diérèse ou une synérèse malencontreuses ne viennent-elles pas estropier un décasyllabe ? La ponctuation est-elle prise en compte par les pauses ou les intonations ? Les didascalies sont-elles oralement distinguées des répliques dans le texte théâtral ? Sont-elles même lues ? Il s'agit là d'un vrai choix qui doit être éclairé et posé. Un candidat prend par exemple le parti, mais sans le justifier, de ne pas lire les didascalies de l'extrait *En attendant Godot*, S. Beckett. S'agit-il d'un choix éclairé ou d'un évitement maladroit ? En

l'absence de justifications explicites du candidat, le jury reviendra sur ce choix lors de l'entretien considérant que les didascalies dans cette pièce revêtent un caractère fictionnel à part entière, contrairement au théâtre classique où leur rôle peut être davantage fonctionnel. La mise en voix d'un dialogue romanesque permet-elle de distinguer les différents personnages, leur identité, leur caractère, la nature de l'échange ? Cette prise en compte était par exemple indispensable pour mettre en évidence la dissociation de l'auteur et du narrateur dans la lecture de l'incipit de *Enfance*, roman autobiographique de N. Sarraute.

Si toutes les bonnes lectures orales n'augurent pas systématiquement de bonnes explications de textes, en revanche les lectures orales émaillées d'erreurs ou d'équivoques engendrent souvent des explications de textes entachées de contresens ou d'imprécisions.

Il importe donc de donner au minimum une lecture orale fiable et fidèle, c'est-à-dire respectueuse des mots et du sens du texte et au mieux une lecture expressive qui permette de rendre sa dimension émotionnelle et esthétique ainsi que sa visée.

### 5.3.2 L'explication de texte

La session 2019 du concours inaugurerait de nouvelles modalités avec un programme d'œuvres littéraires que de nombreux candidats malheureusement ignoraient. Cela soulève d'emblée pour le jury la question de la connaissance des textes officiels venant de futurs professionnels des métiers de l'enseignement, mais aussi celle de l'investissement réellement engagé dans la préparation au concours.

Les deux heures de préparation ne permettent pas d'effacer l'écart entre les candidats qui connaissent les œuvres et ceux qui les ignorent. Les premiers contextualisent rapidement l'œuvre dans une époque, un courant ou un genre. Ils contextualisent également aisément l'extrait à étudier au sein de l'œuvre, ce qui leur permet de se consacrer pleinement à l'étude du passage, à ses enjeux, ses ressorts, ses effets, sa singularité. Ceux qui méconnaissent les œuvres conduisent ce travail de contextualisation durant la préparation, à l'aide du paratexte et des dictionnaires, amputant d'autant le travail personnel d'explication attendu. Ces derniers sont aussi davantage exposés aux risques de généralisations abusives sur l'œuvre et son auteur. Une candidate, pensant faire preuve d'honnêteté révèle ne pas avoir lu *Enfance*, Nathalie Sarraute, œuvre sur laquelle elle est interrogée. Son explication le confirme : l'extrait n'est pas resitué dans l'œuvre alors qu'il s'agit de l'incipit, elle ne relève ni les caractéristiques de l'écriture pourtant emblématique du nouveau roman, ni les enjeux du projet auctorial pourtant caractéristiques du roman autobiographique. Ne décelant à aucun moment toute la singularité et les enjeux du passage, la candidate en fait une lecture qui ne convaincra pas le jury. Tel autre candidat, semble découvrir également le jour de l'épreuve la pièce de S. Beckett « *En attendant Godot* » comme en témoigne sa problématique - *Quelles sont les caractéristiques du théâtre ?* - et le plan adopté : 1) *Les personnages* 2) *Leur violence*. L'explication de texte se réduira à une vaste paraphrase comme le laissait présager l'amplitude de l'approche.

Il est donc indispensable chaque année de prendre connaissance des œuvres inscrites au programme et de les travailler pour se préparer sérieusement au concours.

L'explication de texte peut adopter deux méthodes différentes : le commentaire composé ou l'explication linéaire. Quelle que soit la méthode adoptée, il s'agit pour le candidat de démontrer des capacités de compréhension, d'analyse et d'interprétation du texte littéraire en les exposant de façon structurée.

Le commentaire composé permet apparemment plus aisément de problématiser un texte, d'en organiser la lecture en axes d'étude, d'en planifier le développement par dévoilement progressif des idées ou complexification graduelle de la réflexion. Elle n'évite pas pour autant certains écueils dont

les plus récurrents sont l'approche trop généraliste et la dissociation du fond et de la forme. On ne peut en effet aborder toutes les fables de La Fontaine selon les deux seuls axes – *plaire et instruire* – ou en opposant leur fond argumentatif à leur forme poétique. Le jury a pu par exemple apprécier un candidat qui a posé la problématique audacieuse de la sincérité et de la dépravation dans la fable de La Fontaine *Les deux amis* en soulevant la question de la sincérité de cette amitié au vu de la mièvrerie des sentiments, et de l'invite douteuse faite à la luxure et à la cupidité en gage d'amitié. Le jury initialement un peu surpris, s'est finalement laissé convaincre par cette entrée solidement étayée –fond et forme- lors de l'explication. Un autre candidat interrogé sur un poème de Louise Labé pose la problématique complexe de son inspiration pétrarquienne combinée à son désir de s'en émanciper. Dans ces deux cas, les candidats connaissaient suffisamment les œuvres pour pouvoir s'engager dans des problématiques aussi hardies que résolues.

À l'inverse, l'explication linéaire au fil du texte, si elle n'est pas solidement problématisée et structurée, peut parfois engendrer redites et répétitions, paraphrases et gloses, impressions de piétinement ou au contraire d'accélération subite par le suivi fidèle, ligne après ligne, des mouvements du texte.

Le jury ne privilégie aucune des deux méthodes dès lors que le candidat fait preuve de sa capacité à s'approprier un texte littéraire, à en rendre la singularité et à fournir les outils et les analyses qui justifient de sa compréhension et de son interprétation.

Les candidats qui parviennent à mettre au service du sens, des outils d'analyse littéraire - stylistiques, lexicaux ou syntaxiques- proposent en général des explications de texte réussies, contrairement à ceux qui proposent des lectures ne reposant sur aucune analyse ou à l'inverse, ceux qui décortiquent minutieusement le texte, dressent des catalogues de figures de style sans en tirer aucun effet de sens. Rien ne sert par exemple de relever dans un poème un rejet, une rime à l'hémistiche, une allitération ou une métaphore si aucun lien n'est établi avec des effets sémantiques, esthétiques ou pragmatiques.

La vigilance des candidats est appelée sur la pratique intensive du relevé de champ lexical, qui fait souvent office d'analyse. Nul besoin par exemple de relever le champ lexical de l'animal dans une fable de La Fontaine pour confirmer que l'auteur parle d'animaux. Il peut en revanche s'avérer judicieux d'explorer le champ lexical du portrait psychologique ou des sentiments pour montrer que justement La Fontaine ne parle pas d'animaux mais d'hommes, que cette substitution détermine la forme apologique des Fables, choix stratégique de l'auteur dans un contexte de production marqué par la censure. Le relevé lexical éclaire dans ce cas le sens, le genre et la visée du texte tout en mobilisant des références littéraires et culturelles.

### 5.3.3 La question de grammaire

La question de grammaire vise à apprécier les connaissances acquises, au moins scolaires et au mieux universitaires, sur le fonctionnement de la langue. Le candidat doit démontrer qu'il a une maîtrise sûre et distanciée de la langue française, qu'il en manie le métalangage, qu'il est capable en cas d'insuffisances ou de doutes de soulever de bonnes questions et de mettre en œuvre de bonnes procédures (substitution, transformation, suppression, expansion,...) pour tenter d'apporter les réponses qui lui manquent.

La question peut porter sur l'extrait entier ou seulement quelques lignes selon le nombre d'occurrences qui y figurent. Elle peut être traitée à tout moment de l'exposé : elle peut par exemple faire l'objet d'une incise dans l'explication de texte ou être intégrée à l'exploitation pédagogique ou encore être abordée de façon isolée. S'agissant d'un moment spécifique de l'épreuve, le candidat doit néanmoins signaler très clairement au jury à quel moment de l'exposé il aborde cette question et à quel moment il la clôt. Le jury s'est en effet parfois étonné d'apprendre *a posteriori*, lors de l'entretien, que la question de grammaire avait été traitée dans la présentation.

Le libellé des questions de langue était formulé de la façon suivante : « *En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur [point de langue]* », le point de langue à traiter pouvant ensuite porter par exemple sur la syntaxe des phrases, ou les pronoms ou les temps et modes verbaux ou la ponctuation ou les adjectifs ou les suffixes, etc. Ils relèvent de toute façon toujours d'un de ces quatre champs : le verbe (temps et modes), le lexique (morphologie), la syntaxe (analyse de phrases) ou les catégories (natures et fonctions).

L'expression « *En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale...* » doit se comprendre comme une invite à consacrer dans l'exploitation pédagogique, une activité sur la langue et non pas de proposer dans la question sur la langue, une exploitation pédagogique.

Quel que soit le point de langue à étudier, les opérations attendues sont : nommer, définir, relever et classer. Les candidats qui dépassent ces opérations par des approches stylistiques et interprétatives sont valorisés, bien que ces capacités soient déjà évaluées dans l'explication de texte et ne soient donc pas attendues pour la question de grammaire. Il s'agit en effet seulement comme l'indique le texte du concours *d'identifier une forme ou une fonction grammaticale*.

Si quelques prestations ont démontré une bonne maîtrise des connaissances et de la terminologie grammaticales, le jury a déploré cette année encore d'alarmantes lacunes et confusions chez un grand nombre de candidats : les adjectifs sont confondus avec les pronoms, les temps avec les modes, les propositions principales avec les coordonnées ou subordonnées, la phrase avec le vers, etc. Quelques candidats parviennent à identifier correctement ces grandes catégories mais se heurtent souvent ensuite au travail de classement des occurrences qui requiert des connaissances plus fines : une fois identifiés correctement tous les pronoms d'un extrait, comment distinguer pour les classer les pronoms personnels, démonstratifs, indéfinis, adverbiaux, relatifs ou interrogatifs ?

La question de grammaire, pourtant dotée d'un nombre de points parfois décisifs pour l'admission, semble négligée par une majorité de candidats. Le jury rappelle donc qu'il s'agit d'un exercice incontournable pour des postulants à l'enseignement d'une langue, maternelle, seconde ou étrangère, qu'elle soit française ou espagnole.

#### **5.3.4 L'exploitation pédagogique**

Contrairement à l'explication de texte, il n'existe pas pour l'exploitation pédagogique de canevas défini.

Le terme d'« *exploitation pédagogique* » revêt en effet plusieurs acceptions.

Selon la focale adoptée, il peut s'agir :

- ✓ d'une séquence qui s'intègre à une progression,
- ✓ d'une séance qui s'intègre à une séquence et à une progression,
- ✓ d'une activité qui s'intègre à une séance qui s'intègre elle-même à une séquence et à une progression.

L'objectif pour le candidat est de suffisamment détailler, zoomer, éclairer un de ces plans pour permettre au jury d'apprécier la déclinaison opérationnelle de la proposition ainsi que la maîtrise des notions engagées.

L'exploitation pédagogique doit également respecter certaines exigences. Elle doit être :

- ✓ conforme aux orientations institutionnelles et aux textes officiels,

- ✓ référencée à un objet d'étude des programmes de la voie professionnelle.
- ✓ adaptée à un public de la voie professionnelle, CAP ou BAC Pro.
- ✓ Structurée et progressive, c'est-à-dire que les supports, les objectifs, les problématiques et les activités-élèves s'imbriquent de façon cohérente pour composer une partition qui écarte la simple juxtaposition.

Les propositions pédagogiques peuvent avantageusement intégrer et faire varier certains éléments tels que :

- ✓ Les dominantes (écrit, oral, langue)
- ✓ Les dispositifs (AP, EGLS, aide individualisée),
- ✓ Les parcours éducatifs (Avenir, Citoyen, Santé, Education artistique & culturelle,)

Pour rappel, à partir de la session 2020, viendront s'ajouter les dispositifs liés à Transformation de la Voie Professionnelle avec notamment la co-intervention, le chef d'œuvre, l'accompagnement personnalisé et la consolidation des acquis que les candidats devront connaître.

La proposition peut également faire varier certaines modalités pédagogiques :

- ✓ Démarches coopérative/individuelle /magistrale/ interactive/ interdisciplinaires...
- ✓ Evaluation diagnostique/ sommative/ formative...
- ✓ Projet pédagogique et pédagogie de projet.
- ✓ Supports numérique/ papier/ audiovisuel.

Les prestations réussies sont généralement celles qui manifestent une bonne connaissance des objectifs assignés à l'enseignement du français dans la voie professionnelle, une bonne maîtrise des objets d'étude inscrits aux programmes ainsi qu'une approche réaliste des publics auxquels ils se destinent. Les prestations réussies sont également celles qui parviennent à « métaboliser » en une proposition réaliste, explication de texte, connaissances littéraires, pédagogiques et didactiques et expérience professionnelle.

Dans cette optique, il est recommandé aux candidats de se mettre à jour des récents apports de la recherche en didactique du français, en sciences de l'éducation et en sciences cognitives. Le jury a ainsi pu apprécier certaines exploitations proposant par exemple des démarches de lecture s'appuyant sur les théories de la réception et leur déclinaison didactique en sujet-lecteur, celles distinguant lecture analytique, cursive, lecture intégrale et groupement de textes, celles capables de proposer plusieurs entrées dans le texte selon les niveaux de littératie des apprenants, scolaires ou apprentis.

Le jury s'est en revanche montré plus sceptique à l'égard des candidats qui posent encore aujourd'hui une hypothèse de lecture unique face au texte, hypothèse qu'ils font en général suivre d'un questionnaire de lecture fermé (*qui, où, quand, quoi, pourquoi ?*) ou ceux qui une fois les schémas narratif et actanciel dressés estiment avoir conduit une lecture analytique. Les recherches en didactique de la lecture, en sciences cognitives comme en science de l'éducation, ont en effet démontré depuis plusieurs années l'obsolescence de tels outils et démarches qui ne favorisent guère le développement d'authentiques compétences de lecture. Des réserves identiques peuvent être formulées concernant certaines approches obsolètes en écriture, oral, lexicale, orthographe. Il est donc attendu des candidats qu'ils parcourent par un questionnement fécond et d'indispensables actualisations, le chemin qui les conduira des élèves et étudiants qu'ils ont été, aux professeurs qu'ils doivent devenir.

Le jury s'est étonné de n'avoir pas eu de candidats proposant de lectures d'œuvre intégrale alors que l'épreuve leur en fournit justement une. Méconnaissance de l'intégralité de l'œuvre ou méconnaissance des démarches pédagogiques pour aborder l'œuvre intégrale ? Les candidats à ce concours, nécessairement hispanistes, ne pratiquent guère de lecture d'œuvre intégrale en cours d'espagnol alors que cette modalité de lecture est au cœur de la pratique du professeur de français.

Cette question soulève plus largement celle de la bivalence qui constitue une indéniable richesse professionnelle, à condition toutefois d'en prévenir les principaux écueils : la fusion et la confusion. On n'enseigne pas l'espagnol, langue étrangère, comme on enseigne le français, langue maternelle ou de scolarisation. Les enjeux, les visées, les contenus et les démarches sont distinctes et il convient de toujours garder à l'esprit les contours épistémologique et didactique de chacune des disciplines pour que le dialogue entre elles soit le plus fécond possible.

Le jury a parfois été surpris des importations faites de la didactique des langues étrangères vers la didactique du français. Certains candidats glissent tout naturellement dans leur exposé des termes tels que démarche actionnelle, tâche finale, CECRL alors que ces notions et outils, sont méconnus de la didactique du français. Les transferts d'une discipline à l'autre, ne sont fructueux et appréciés qu'à la triple condition d'être énoncés, objectivés et justifiés. Le CECRL peut ainsi en effet constituer un outil intéressant pour penser la progression et/ou l'évaluation de l'oral ou du lexique en français, mais il est indispensable que le candidat signale ce transfert, en présente les avantages et éventuellement les limites. A défaut de ces précisions, le jury risque d'estimer qu'il s'agit d'une maîtrise déséquilibrée de la bivalence qui procède par défaut et non par choix.

Dans l'élaboration de leur séquence ou séance, les candidats doivent pouvoir proposer d'autres textes ou documents en lien avec la problématique envisagée. Il peut s'agir d'œuvres intégrales (textuelles ou filmiques), de corpus de textes ou d'images, de supports papiers ou numériques. Les fils conducteurs entre les supports, les activités et les objectifs demeurent les essentiels de toute prestation réussie.

### **5.3.5 L'entretien**

Dans cette dernière partie de l'épreuve, le jury, en posant des questions qui ne sont jamais des pièges, tente avec la plus grande bienveillance, d'amener le candidat à approfondir sa réflexion, à élargir et compléter sa présentation ou à corriger une maladresse ou une erreur.

Il ne s'agit donc pas de réitérer un propos maladroit, lacunaire ou erroné dans le but d'être mieux compris ou de faire montre de son assurance. Ce sont au contraire des capacités de compréhension, d'approfondissement, de révision et de création qui sont attendues. L'aptitude à revenir sur sa production pour la reprendre, à interroger ses représentations, ses partis pris ou ses connaissances, à rectifier ses erreurs, relève d'une compétence professionnelle cardinale dans l'exercice du métier d'enseignant. Quel que soit le ressenti du candidat à l'issue de sa présentation, il s'agit donc à ce moment de l'épreuve de se saisir du questionnement du jury pour montrer sa capacité à entrer dans l'échange oral et à révéler son aptitude à revenir sur une proposition initiale.

Les candidats qui réussissent leur présentation mais évitent l'échange ou campent sur leurs propositions n'auront guère plus de chance de réussir l'épreuve que ceux qui, en dépit de présentations fragiles, parviennent lors de l'entretien à se rétablir, en approfondissant, diversifiant ou corrigeant leurs premières propositions.